

COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES

- Comptes de résultats consolidés p.3
- Bilans consolidés p.4
- Tableaux de financement consolidés p.6
- Variations des capitaux propres p.7
- Principaux ratios de gestion p.9
- Retour sur capitaux employés (ROCE) par métier p.11
- Notes annexes aux comptes consolidés p.13

► Comptes de résultats consolidés

En € millions	Notes	2005 Proforma (*)	Juin 2005 Proforma (*)	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Chiffre d'affaires		7 076	3 376	3 654	3 615	7 562
Autres produits opérationnels		60	28	36	28	60
CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL	3	7 136	3 404	3 690	3 643	7 622
Charges d'exploitation	4	(5 230)	(2 540)	(2 721)	(2 739)	(5 636)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5	1 906	864	969	904	1 986
Loyers	6	(810)	(394)	(413)	(406)	(837)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7	1 096	470	556	498	1 149
Amortissements et provisions	8	(416)	(204)	(220)	(208)	(432)
RESULTAT D'EXPLOITATION	9	681	266	336	290	717
Résultat financier	10	(120)	(58)	(56)	(58)	(122)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11	8	(2)	2	(2)	8
RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS		569	206	282	230	603
Charges de restructuration	12	(39)	(6)	(17)	(8)	(43)
Dépréciation d'actifs	13	(107)	(90)	(26)	(90)	(107)
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	14	73	84	119	83	72
Résultat de la gestion des autres actifs	15	(38)	23	(25)	23	(37)
RESULTAT AVANT IMPOT		458	217	333	238	488
Impôts	16	(117)	(63)	(92)	(69)	(124)
Résultat net des activités non conservées	17	23	15	16	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	42	364	169	257	169	364
Intérêts minoritaires		(31)	(13)	(16)	(13)	(31)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		333	156	241	156	333
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	25	214 783	218 034	228 279	218 034	214 783
RESULTAT NET PAR ACTION (en €)		1,55	0,72	1,06	0,72	1,55
Résultat net dilué par action (en €)	25	1,51	0,70	1,03	0,70	1,51
DIVIDENDE PAR ACTION (en €)		1,15	N/A	N/A	N/A	1,15
Résultat net par action des activités poursuivies (en €)		1,44	0,65	0,99	0,72	1,55
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en €)		1,42	0,64	0,97	0,70	1,51
Résultat net par action des activités non conservées (en €)		0,11	0,07	0,07	N/A	N/A
Résultat net dilué par action des activités non conservées (en €)		0,09	0,06	0,06	N/A	N/A

(*) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultats consolidés au 30 juin 2005 et 31 décembre 2005 ont été retraités des activités non conservées en 2006 (Cf. Note 17).

► Bilans consolidés

Actif

ACTIF En € millions	Notes	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
ECARTS D'ACQUISITION	18	1 812	1 897	1 624
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19	436	437	389
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20	3 875	3 891	3 595
Prêts long terme	21	326	288	222
Titres mis en équivalence	22	595	640	331
Actifs financiers non courants	23	327	284	228
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 248	1 212	781
Actifs d'impôts différés	16	310	387	245
TOTAL ACTIF NON COURANT		7 681	7 824	6 634
Stocks		74	64	63
Clients	24	1 399	1 508	1 382
Autres tiers	24	709	770	842
Fonds réservés Titres de Services courants		350	327	363
Créances sur cessions d'actifs à court terme	29 & 30	13	23	46
Prêts à court terme	29 & 30	47	39	41
Actifs financiers courants	29 & 30	839	600	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 & 30	1 644	1 763	1 917
TOTAL ACTIF COURANT		5 075	5 094	4 739
Actifs disponibles à la vente	31	-	260	882
TOTAL ACTIF		12 756	13 178	12 255

Passif

PASSIF En € millions	Notes	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Capital		618	649	632
Primes		2 190	2 567	2 333
Réserves		16	15	100
Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	26	557	547	542
Réserves liées aux avantages au personnel		14	19	25
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		-	(21)	(20)
Différence de conversion		138	192	29
Résultat de l'exercice		156	333	241
CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	25	3 689	4 301	3 882
Intérêts minoritaires	27	81	95	93
CAPITAUX PROPRES		3 770	4 396	3 975
Obligations convertibles ou échangeables en actions Accor	28, 29 & 30	1 317	1 001	774
Autres dettes à long terme	29 & 30	1 796	520	442
Endettement lié à des locations financement long terme	29 & 30	379	352	263
Passifs d'impôts différés	16	320	314	175
Provisions pour risques et charges à caractère non courant	32	106	171	159
TOTAL PASSIF NON COURANT		7 688	6 754	5 788
Fournisseurs	24	866	849	632
Autres tiers et impôt société	24	1 381	1 460	1 442
Titres de service à rembourser	34	1 656	1 940	1 915
Provisions pour risques et charges à caractère courant	32	150	203	177
Dettes financières à court terme (y.c location financement)	29 & 30	944	1 915	1 731
Banques	29 & 30	71	57	127
TOTAL PASSIF COURANT		5 068	6 424	6 024
Passifs relatifs aux actifs disponibles à la vente	31	-	-	443
TOTAL PASSIF		12 756	13 178	12 255

► Tableaux de financement consolidés

En € millions	Notes	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
+ Excédent Brut d'Exploitation		1 096	469	556	498	1 149
- Résultat financier		(120)	(58)	(56)	(58)	(122)
- Impôts sur les sociétés		(193)	(77)	(107)	(82)	(200)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		(7)	11	14	11	-
- Annulation des provisions financières, provisions pour impôts et impôts non récurrents		101	29	31	29	102
+ Dividendes perçus par des sociétés mises en équivalence		6	4	2	4	6
+ Impact des activités non conservées		52	24	22	-	-
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents	33	935	402	462	402	935
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration et impôts non récurrents)		(120)	(10)	(49)	(11)	(124)
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	34	297	62	(205)	61	271
+ Impact des activités non conservées		(30)	(2)	(9)	-	-
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles (A)		1 082	452	199	452	1 082
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants	35	(436)	(165)	(190)	(170)	(449)
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs non courants disponibles à la vente	36	-	-	(82)	-	-
- Décaissements liés à des Investissements de développement	36	(476)	(156)	(164)	(158)	(479)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		310	198	892	197	313
+ Impact des activités non conservées		(13)	(8)	(7)	-	-
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(615)	(131)	449	(131)	(615)
+ Augmentation de capital		822	438	12	438	822
- Réduction de capital		-	-	(262)	-	-
- Dividendes payés		(287)	(278)	(267)	(278)	(287)
- Remboursement de la dette long terme		(704)	(211)	(194)	(215)	(702)
- Remboursement liés aux contrats de location-financement		(52)	(46)	(75)	(46)	(52)
+ Nouveaux emprunts long terme		664	590	180	591	664
= Augmentation (Diminution) de la Dette Long Terme		(92)	333	(89)	330	(90)
+ Variation des dettes financières court terme		(183)	28	(449)	30	(178)
+ Impact des activités non conservées		7	(1)	(2)	-	-
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		267	520	(1 057)	520	267
- Différence de conversion (D)		(27)	(24)	4	(24)	(27)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	30	707	817	(405)	817	707
+ Trésorerie ouverture		1 594	1 594	2 306	1 594	1 594
+ Retraitements de juste valeur sur trésorerie		5	1	4	1	5
+ Impact des activités non conservées		-	-	(30)	-	-
- Trésorerie clôture		2 306	2 412	1 875	2 412	2 306
= Variation de trésorerie	30	707	817	(405)	817	707

► Variations des capitaux propres

En € millions	Nombre d'actions	Capital	Primes	Différence de conversion (2)	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers (3)	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves et résultats	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
1er janvier 2005	205 731 778	617	2 187	(93)	125	10	-	282	3 128	70	3 198
Augmentation de capital											
- par conversion des obligations convertibles	8 920 986	28	332	-	-	-	-	-	360	-	360
- levée d'options	1 634 279	4	50	-	-	-	-	-	54	-	54
- par apport fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- par souscription des salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué brut de précompte	-	-	-	-	-	-	-	(267)	(267)	(21)	(288)
Différence de conversion	-	-	-	285	-	-	-	-	285	8	293
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	333	333	31	364
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	(2)	-	422	-	-	-	420	-	420
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	9	-	-	9	-	9
Variation liée aux gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	7
31 décembre 2005	216 287 043	649	2 567	192	547	19	(21)	348	4 301	95	4 396
Augmentation de capital											
- par conversion des obligations convertibles	173 486	1	6	-	-	-	-	-	7	-	7
- levée d'options	484 320	1	17	-	-	-	-	-	18	-	18
- par apport fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- par souscription des salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- complément de prix Club Méditerranée (4)	(436 000)	(1)	(13)	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)
Réduction de capital	(5 714 500)	(18)	(244)	-	-	-	-	-	(262)	-	(262)
Dividende distribué brut de précompte	-	-	-	-	-	-	-	(248)	(248)	(19)	(267)
Différence de conversion	-	-	-	(159)	-	-	-	-	(159)	(6)	(165)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	226	226	15	241
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-	(5)	-	-	-	(5)	-	(5)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	-	6	-	-	6	-	6
Variation liée aux gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Variation de capitaux propres relatifs à un Groupe d'actifs classés en disponible à la vente	-	-	-	(4)	-	-	-	15	11	-	11
30 juin 2006 (1)	210 794 349	632	2 333	29	542	25	(20)	341	3 882	93	3 975

(1) Au 30 juin 2006, Accor détient 1 492 646 actions d'auto détention, pour une valeur de € 62 millions qui ont été classées en moins des capitaux propres pour leur valeur d'acquisition.

(2) La variation de la différence de conversion Groupe de € (163) millions entre le 31 décembre 2005 et le 30 juin 2006 s'explique principalement par les variations monétaires du dollar US sur la période de € (112) millions. Cette dépréciation relative du dollar US par rapport à l'euro, appliquée aux actifs nord américains du Groupe est principalement constituée de Motel 6 et de Red Roof Inns.

Pour mémoire, les taux de clôture euro contre dollar utilisés sont :

- ✓ 1,3621 en décembre 2004
- ✓ 1,1797 en décembre 2005
- ✓ 1,2713 en juin 2006

(3) La variation 2005 correspond notamment à la prise en compte de la valeur composante optionnelle « action » incluse dans les Obligations Remboursables en Actions émises au profit de Colony Capital (voir Note 26).

(4) Correspond à l'annulation d'une partie du complément de prix payable en actions (vis-à-vis de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la prise de participation dans le Club Méditerranée) anticipé dès l'acquisition.

Le nombre d'actions en circulation se détaille de la manière suivante :

Détail des actions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Nombre total d'actions autorisées	206 835 234	217 265 774	212 172 995
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	206 835 234	217 265 774	212 172 995
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-	-
Valeur nominale de l'action (en €)	3	3	3
Actions de l'entité détenue par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	1 528 731	1 528 731	1 492 646
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'options et de contrats de vente	-	-	-

Le nombre moyen d'actions avant et après dilution se détaille de la manière suivante :

Nombre d'actions capital social au 30 juin 2006	212 172 995	
Nombre d'actions d'auto-contrôle au 30 juin 2006	(1 492 646)	
Nombre d'Obligations Remboursables en Actions Colony	12 820 500	
Impact prorata temporis de la conversion des OCEANES et plan de stocks options	(212 748)	
Impact prorata temporis des rachats d'actions effectués au cours de la période	4 990 620	
Nombre moyen d'actions au 30 juin 2006	228 278 721	(voir Note 25)
Impact de la dilution des Plans d'option sur actions au 30 juin 2006	2 083 284	
Impact de la dilution des OCEANES et Obligations Convertibles au 30 juin 2006	17 837 781	
Impact prorata temporis de la conversion des OCEANES en 2006	22 900	
Nombre moyen d'actions au 30 juin 2006 après dilution	248 222 686	(voir Note 25)

► Principaux ratios de gestion

	Note	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Gearing	a	52%	32%	31%
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée	b	15,5%	16,8%	18,5%
Retour sur capitaux employés	c	10,3%	10,7%	11,0%
Création de valeur économique (EVA ®) (en € millions)	d	213	225	176

Note (a) : Le Gearing est le rapport de la dette nette sur les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires).

Note (b) : Marge brute d'autofinancement d'exploitation courante retraitée / dette nette retraitée.
En application des ratios utilisés par les principales agences de notation, le ratio de marge brute d'autofinancement d'exploitation courante retraitée / dette nette retraitée est calculé comme suit :

	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Dette nette fin de période	1 964	1 420	1 248
Retraitement prorata temporis de la dette	129	17	27
Dette moyenne	1 835	1 403	1 221
Valeur actualisée à 8% des engagements de loyers (voir Note 6)	5 458	5 469	5 357
Total dette nette retraitée	7 293	6 872	6 578
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante	890	935	995
Composante amortissements sur loyer (voir Note 6)	240	221	219
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée	1 130	1 156	1 214
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée	15,5%	16,8%	18,5%

Note (c) : Le ratio de retour sur capitaux employés (Return On Capital Employed ou ROCE) est défini ci-après.

Note (d) : Création de la valeur économique ou Economic Value Added (EVA ®).

La détermination de la création de valeur économique a été établie pour 2005 et 2006 sur la base des données suivantes :

		Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Coût des fonds propres	(1)	7,73%	7,57%	8,56%
Coût de la dette après impôt		3,19%	3,30%	3,38%
Pondération Fonds propres / Dettes				
----- Fonds propres		65,75%	75,58%	76,11%
----- Dettes		34,25%	24,42%	23,89%
Coût moyen pondéré du capital	(2)	6,18%	6,53%	7,32%
ROCE après impôt	(3)	8,21%	8,62%	8,88%
Capitaux employés (en € millions)		10 441	10 798	11 294
Création de valeur économique (en € millions)	(4)	213	225	176

(1) Le Beta retenu pour le calcul du coût des fonds propres pour les années 2005 et 2006 est de 1 et le taux sans risque est l'OAT 10 ans à chaque clôture.

(2) Le coût moyen pondéré du capital se détermine comme suit :

$$\text{Coût des fonds propres} \times \frac{\text{fonds propres}}{(\text{fonds propres} + \text{dettes})} + \text{coût de la dette} \times \frac{\text{dettes}}{(\text{fonds propres} + \text{dettes})}$$

(3) Le ROCE après impôt se détermine comme suit :

$$\frac{\text{EBITDA} - [(\text{EBITDA} - \text{amortissements et provisions}) \times \text{taux d'impôt}]}{\text{capitaux engagés}}$$

A titre d'exemple, au 30 juin 2006, les données de la formule sont les suivantes :

EBITDA	: € 1 248 millions (cf. ROCE ci-après)
Amortissements et provisions	: € (220) millions
Taux d'impôt normatif	: 29,9% (voir Note 16.2)
Capitaux employés	: € 11 294 millions (cf. ROCE ci-après)

(4) La création de valeur économique se détermine comme suit :
(ROCE après impôt – coût moyen pondéré du capital) x capitaux employés

L'impact d'une variation de +/- 0,1 du beta pour les années 2006 et 2005 est respectivement de € 38 millions et € 35 millions.

➤ Retour sur capitaux employés (ROCE) par métier

Le retour sur capitaux employés (ROCE) est l'instrument utilisé par le Groupe dans sa gestion interne pour mesurer la performance des différents métiers qu'il contrôle.

C'est aussi un indicateur de la rentabilité des actifs non consolidés ou mis en équivalence.

Il est déterminé sur la base des agrégats suivants établis à partir des comptes consolidés :

- excédent d'exploitation des activités (EBITDA) : pour chaque métier, cet agrégat comprend l'excédent brut d'exploitation et des produits sur immobilisations financières (dividendes et produits financiers des sociétés externes et mises en équivalence) ;
- capitaux employés : pour chaque métier, total des actifs immobilisés calculés à partir de la moyenne de leur valeur brute, sur chaque exercice et du besoin en fonds de roulement.

Le ROCE est calculé comme le rapport de l'excédent d'exploitation des activités (EBITDA) et des capitaux employés moyens, au cours de la période de référence. Ainsi, au 30 juin 2006, le ROCE s'établit à 11 % hors agences de voyage contre 10,7 % au 31 décembre 2005. Il est précisé qu'en excluant les hôtels en cours de construction (capitaux engagés sans excédent d'exploitation des activités), le ROCE aurait été de 11,1 % et 10,8 % respectivement au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2005.

En € millions	Jun 2005 Publié (12 mois)	2005 Publié	Jun 2006 (12 mois)
Capitaux employés	11 158	11 389	11 288
Retraitements <i>pro rata temporis</i> des capitaux employés (1)	(966)	(665)	132
Effet de change sur les capitaux employés (2)	249	74	(126)
Capitaux employés moyens Proforma	10 441	10 798	11 294
Agences de voyages	510	493	484
Capitaux employés moyens Publié	10 951	11 291	11 778

Excédent Brut d'Exploitation	1 020	1 095	1 184
Intérêts financiers sur prêts et dividendes externes	43	36	34
Quote-part avant impôt dans le résultat des sociétés mises en équivalence (voir Note 11)	9	23	30
Excédent d'exploitation des activités (EBITDA) Proforma	1 072	1 154	1 248
Agences de voyages	64	54	55
Excédent d'exploitation des activités (EBITDA) Publié	1 136	1 208	1 303

ROCE Proforma (EBITDA / capitaux employés)	10,3%	10,7%	11,0%
Agences de voyages	12,5%	11,0%	11,4%
ROCE Publié (EBITDA / capitaux employés)	10,4%	10,7%	11,1%

- (1) Dans le cadre du calcul du ROCE, les capitaux employés sont pris en compte au prorata temporis du nombre de mois d'excédent d'exploitation des activités dégagées au cours de la période. Ainsi, aucun des capitaux employés ne sera retenu pour une acquisition réalisée le 30 juin et pour laquelle aucun excédent d'exploitation des activités n'a été pris en compte dans le compte de résultat.
- (2) Les capitaux employés de la période sont ramenés au taux de conversion moyen pour être comparable au taux de traduction de l'excédent d'exploitation des activités.

Le retour sur capitaux employés (rapport de l'EBITDA et des capitaux employés) s'analyse ainsi :

Métiers	Juin 2005 (12 mois)		Déc. 2005		Juin 2006 (12 mois)	
	Capitaux engagés En € millions	ROCE %	Capitaux engagés En € millions	ROCE %	Capitaux engagés En € millions	ROCE %
HÔTELLERIE	7 853	9,4%	7 874	9,9%	8 202	10,3%
Haut et milieu de gamme	3 959	7,8%	3 925	8,0%	4 071	8,2%
Économique	1 766	16,0%	1 759	16,7%	1 877	17,0%
Économique États-Unis	2 128	7,0%	2 190	7,7%	2 254	8,6%
SERVICES	849	25,1%	936	26,0%	1 043	26,3%
AUTRES ACTIVITES						
Casinos	366	11,9%	429	10,6%	438	10,3%
Restauration	235	12,8%	235	14,0%	249	13,3%
Services à bord des trains	110	15,5%	123	15,3%	136	13,2%
Holdings et autres	1 028	2,8%	1 201	3,0%	1 226	2,3%
TOTAL GROUPE PROFORMA	10 441	10,3%	10 798	10,7%	11 294	11,0%
Agences de voyages	510	12,5%	493	11,0%	484	11,4%
TOTAL GROUPE PUBLIE	10 951	10,4%	11 291	10,7%	11 778	11,1%

► Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Accor sont établis conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2006.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de façon anticipée les normes et interprétations suivantes adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2006 mais dont la date de mise en application est postérieure au 30 juin 2006 :

- la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » adoptée le 27 janvier dernier ;
- l'amendement à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur le Capital » adopté le 27 janvier dernier ;
- l'interprétation IFRIC 7 « Application de l'approche du retraitement dans le cadre de IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes » adoptée le 9 mai dernier ;

Par contre, le Groupe avait choisi d'appliquer de façon anticipée les normes suivantes :

- l'amendement à la norme IAS 19 « Traitement des gains et pertes actuariels, régimes groupes et informations à fournir » appliqué de façon anticipé dès la clôture des comptes de décembre 2005.
- l'amendement à la norme IAS 39 « Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupes futures » appliqué de façon anticipé dès la clôture des comptes de décembre 2004.

Les autres normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2006 mais dont la date de mise en application est postérieure au 30 juin 2006 ne sont pas applicables chez Accor.

De plus, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de façon anticipée les autres normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2006.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre à l'exception du Groupe Lucien Barrière SAS, du Club Méditerranée et de Go Voyages qui clôturent au 31 octobre. En conséquence, les comptes de ces sociétés intégrées dans ces états financiers semestriels sont arrêtés au 30 avril 2006.

Les états financiers 2004 et 2005 établis conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière sont inclus dans le document de référence n°D.06-208 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2006.

Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

A. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Accor exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels Accor exerce un contrôle conjoint, en vertu d'un accord entre actionnaires, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles Accor exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote.

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

Conformément à la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », les promesses unilatérales de vente consenties à Accor (call) sont prises en compte pendant leur période d'exercice, afin de déterminer le mode de consolidation des sociétés sur lesquelles porte le call.

B. Ecarts d'acquisition

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

B. 1. ECART D'ACQUISITION POSITIF

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle Accor exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la note 1.D.6. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique Dépréciation d'actifs, est irréversible.

B. 2. ECART D'ACQUISITION NEGATIF

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

C. Conversion des comptes exprimés en devises

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice durant lequel les activités seront cédées.

Pour la conversion des comptes des filiales situées dans les pays à hyper-inflation, les actifs et passifs non monétaires sont convertis au cours de change en vigueur le jour de la transaction (cours historique), et les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de clôture.

Au compte de résultat, les charges et produits se rapportant aux actifs et passifs non monétaires sont convertis au cours historique, les autres postes sont convertis au cours moyen du mois de leur enregistrement. Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au compte de résultat en résultat financier.

D. Immobilisations

D. 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a qualifié ses marques principales et les droits au bail français comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée (voir Note 1.D.6).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels et licences) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les fonds de commerce à l'étranger sont en général sujets à amortissement sur la durée du bail sous-jacent.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première consolidation repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent.

D. 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient (y compris les frais financiers intercalaires relatifs aux emprunts nécessaires au financement des constructions) moins les amortissements et les pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes, sur leur durée d'utilité :

	Haut & Milieu de gamme	Economique
Construction	50 ans	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements constructions	7 à 25 ans	
Frais accessoires sur constructions	50 ans	35 ans
Equipements	5 à 15 ans	

D. 3. COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé sont incorporés dans le coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

D. 4. CONTRAT DE LOCATION ET OPERATION DE CESSION-BAIL

Le groupe analyse ses contrats de location selon les dispositions de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat,
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan,
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Si le contrat est qualifié de contrat de location-financement du fait de l'option d'achat considérée comme attractive, le bien est amorti selon les règles appliquées par le Groupe. Dans tous les autres cas, le bien est amorti selon une approche par composantes sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location-financement le résultat de cession est différé et amorti sur la durée du bail, sauf constat de perte de valeur définitive du bien concerné.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location. Les charges futures de loyers sur les locations opérationnelles sont détaillées en note 6. Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'une location simple et pour lesquelles la valeur de cession et le niveau des loyers sont fixés à une valeur de marché confirmée le plus souvent par une évaluation d'experts indépendants, le résultat de cession est immédiatement constaté.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur. Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice. En cas de perte significative ou prolongée, cette perte donne lieu à la constatation d'une dépréciation non réversible comptabilisée en résultat.

D.6. VALEUR RECOUVRABLE DES IMMOBILISATIONS

En accord avec la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », l'ensemble des immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations suivantes :

- actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, aux marques et aux droits au bail) et
- immobilisations incorporelles en cours.

INDICES DE PERTE DE VALEUR

Les indices de perte de valeur sont identiques pour l'ensemble des métiers :

- baisse de 15% du Chiffre d'affaires à périmètre et change constant ; ou
- baisse de 30% de l'EBE à périmètre et change constant.

UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE

Les tests de dépréciation sont réalisés individuellement pour chaque actif sauf lorsqu'un actif ne génère pas d'entrée de trésorerie. Dans ce cas, il est regroupé dans une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) et c'est cette dernière qui est testée.

Dans le secteur de l'hôtellerie, l'ensemble des immobilisations corporelles se rattachant à un hôtel est regroupé pour constituer une UGT.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (ces derniers étant testés par pays et par activité), l'UGT comprend, en plus de l'écart d'acquisition, l'ensemble des immobilisations corporelles, incorporelles rattachées à cet écart d'acquisition.

Les autres actifs, et notamment les immobilisations incorporelles, sont testés individuellement.

METHODES DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou de l'UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'ensemble des actifs ou des UGT est approchée en deux temps, multiple de l'excédent brut d'exploitation puis flux futurs de trésorerie actualisés. Concernant les immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition), seule l'approche flux de trésorerie est utilisée.

1. Valeur fondée sur un multiple normatif de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

Dans le cadre des tests effectués par établissement hôtelier, cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années de chaque établissement puis à lui appliquer un multiple en fonction du type d'établissement et de sa situation géographique. Les multiples retenus se détaillent de la manière suivante :

Segment	Multiple
Hôtellerie haut et milieu de gamme	$7,5 < x < 10,5$
Hôtellerie économique	$6,5 < x < 8$
Hôtellerie économique Etats-Unis	$6,5 < x < 8$

Dans le cadre des tests effectués par pays, cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années réalisé dans le pays puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi qu'un coefficient pays.

En cas d'identification d'une perte de valeur, un test sur les flux de trésorerie est réalisé.

2. Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés

Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) du Groupe tel que déterminé à la clôture du précédent exercice ajusté du risque pays. Le taux de croissance est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.

EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une provision pour dépréciation à comptabiliser, la provision comptabilisée est égale au minimum des deux provisions calculées selon les deux phases. La dépréciation est constatée dans le poste « Dépréciation d'actifs » (cf. note 1.R.6).

REPRISES DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie telles que les brevets et les logiciels sont aussi considérées comme irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux

immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT.

D.7. ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Depuis le 1er janvier 2005 et conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs ou Groupe d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif est classé en « actif disponible à la vente » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Cette ligne regroupe par conséquent :

- Les actifs non courants destinés à être cédés ;
- L'ensemble des actifs courants et non courants rattachables à un secteur d'activité ou à un secteur géographique (c'est-à-dire à une activité non conservée) lui-même destiné à être cédé.

E. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

F. Fonds réservés

Ils sont représentatifs de dépôts non disponibles et bloqués auprès d'établissements financiers en vertu de contraintes propres à l'activité Ticket Restaurant réglementée en France. Elles imposent aux émetteurs de tickets restaurant de bloquer un montant équivalent à la valeur faciale des tickets en circulation.

G. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Elles comprennent également l'effet de linéarisation des loyers tel que décrit en note 6. Ce poste figure dans les « Autres tiers ».

H. Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des montants versés ou provisionnés par l'entreprise à ses salariés, y compris la participation des salariés, et les charges liées aux « stocks options ».

I. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

J. Engagements de retraites et assimilés

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité. Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi-employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ».

Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont, depuis la clôture du 31 décembre 2005, intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance, conformément à l'option offerte par l'amendement à l'IAS 19 publié par l'IASB en 2004 et adopté par l'Union Européenne le 8 novembre 2005. Du fait du caractère non significatif des modifications d'hypothèses actuarielles au 31 décembre 2004, les écarts actuariels 2004 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement en capitaux propres en 2004 et sont restés comptabilisés en résultat de la période 2004.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions pour risques et charges à caractère non courant ».

K. Conversion des opérations libellées en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, dans chaque société du Groupe, les transactions réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes correspondantes sont converties en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêt du bilan (cours de clôture). Les passifs évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les gains ou pertes de change latents qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier à l'exception des écarts de change résultant des passifs évalués à la juste valeur qui sont comptabilisés en capitaux propres.

La monnaie de reporting est l'Euro.

L. Impôt différé

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction, à l'exception de ceux se rapportant aux retraitements des contrats de location-financement.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

M. Opérations en actions

M. 1. PAIEMENT FONDE SUR DES ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Six plans octroyés entre 2003 et juin 2006 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période correspond à la juste valeur des biens et des services reçus évaluée selon la formule de « Black & Scholes » à la date d'octroi.

Lors de l'exercice des options, le compte de trésorerie reçue est débité et un compte de capitaux propres est crédité : le montant reçu est réparti entre augmentation de capital et prime d'émission.

L'attribution d'avantages aux personnels via l'établissement de plan d'épargne entreprise (PEE) entre aussi dans le champ de l'IFRS 2 dans la mesure où une décote est accordée lors de l'acquisition des titres par le salarié. Ainsi, dès lors que le prix de souscription accordé aux employés est affiché en décote par rapport à la juste valeur de l'action à la date d'attribution, une charge est comptabilisée immédiatement ou sur la période d'acquisition des droits à défaut d'acquisition immédiate.

PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS DE FILIALES DU GROUPE ACCOR

Certaines filiales du Groupe, notamment aux Etats-Unis et en France ont mis en place des plans d'attribution d'options de souscription d'actions au profit de leurs employés. Ces filiales n'étant pas cotées, le Groupe s'est engagé à racheter les titres émis suite à l'exercice des options à un prix basé sur des valeurs de marché (en général multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation minoré de la dette nette). Ces plans entrent également dans le périmètre d'IFRS 2. Ces plans étant dénoués en trésorerie, ils donnent lieu à comptabilisation d'une provision, sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Cette provision est réévaluée à chaque date d'arrêté après mise à jour des hypothèses de valorisation.

M. 2. TITRES ACCOR AUTO DETENUS

Les actions de la société Accor détenues par la mère et/ou les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.

Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle (ainsi que les effets d'impôts correspondants) est directement imputé dans les capitaux propres consolidés n'affectant pas le résultat net de l'exercice. Ces titres ne font l'objet d'aucune dépréciation.

N. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements. Le Groupe a choisi d'appliquer de façon anticipée au 1er janvier 2004, l'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupes futures », adopté par l'Union Européenne le 21 décembre 2005. L'amendement « Option juste valeur » à IAS 39 n'est quant à lui pas applicable chez Accor puisque le Groupe n'a pas choisi l'option d'évaluer, lors de la comptabilisation initiale, des instruments financiers à leur juste valeur, avec comptabilisation des produits et des charges en résultat. Enfin, le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » adoptée par l'Union Européenne le 11 janvier 2006 et applicable à partir du 1er janvier 2007.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par la norme IAS 39 :

- les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées ont été classés dans la catégorie des prêts et créances émis par l'entreprise et sont donc enregistrés au bilan au coût amorti ;

- les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance ont été classés dans la catégorie actifs détenus jusqu'à leur échéance et sont donc comptabilisés au bilan au coût amorti ;

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.

- les actions, les parts de SICAV et de fonds commun de placement et les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

INSTRUMENTS DERIVES

L'utilisation par Accor d'instruments dérivés tels que des swaps de taux ou de change, des caps, des contrats à terme de devises, a pour objectif exclusif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts et des devises étrangères.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

La valeur de marché des instruments dérivés de taux est la valeur présente des flux futurs du produit dérivé actualisés au taux de la courbe zéro coupon.

La valeur de marché des instruments dérivés de change est calculée sur la base du cours à terme de clôture.

PASSIFS FINANCIERS COUVERTS PAR DES INSTRUMENTS DERIVES

Les passifs financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- Couverture de juste valeur (Fair value hedge) ;
- Couverture de flux futurs (Cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (Fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuations des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (Cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont recyclés dans le compte de résultat.

EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sous forme de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

PASSIFS FINANCIERS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Les passifs financiers obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres. La composante obligataire est égale à la valeur présente de la totalité des coupons dus au titre de l'obligation, actualisés au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible, déduction faite éventuellement de la valeur du call émetteur calculée au moment de l'émission de l'obligation. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal à l'émission. Les frais sont affectés à chaque composante au prorata de leur quote-part dans le montant nominal émis. La différence entre les frais financiers IAS et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette afin qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde bien au prix de remboursement.

AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

O. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à

trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

P. Passifs relatifs aux Actifs disponibles à la vente

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », cette ligne inclut l'ensemble des passifs (hors capitaux propres) rattachables à un groupe d'actifs destinés à être cédés (Cf. Note 1.D.7).

Q. Promesses unilatérales d'achat consenties par Accor

La norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » requiert que la valeur des engagements financiers au titre des promesses unilatérales d'achat consenties par Accor (PUT) à un tiers portant sur des titres de filiales consolidées en Intégration Globale soit comptabilisée en dette. La contrepartie de l'écart entre la dette ainsi comptabilisée et les intérêts minoritaires représentatifs du pourcentage de titres sujet du « PUT », est enregistrée en écart d'acquisition. La dette est évaluée à l'aide des business plans des 5 prochaines années des sociétés sous-jacentes objets de la promesse d'achat en appliquant un multiple d'EBE et fait l'objet d'une actualisation. Les variations ultérieures de valeur de la dette sont comptabilisées :

- en écart d'acquisition pour la part de la variation liée à la réactualisation du business plan ;
- en charges financières pour la part de la variation liée à la désactualisation de la dette.

R. Présentation du compte de résultat et du tableau de financement

R. 1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle. Il s'agit notamment :

- pour les activités hôtelières, lorsque les hôtels sont détenus en propriété ou bien sont exploités via un contrat de location, de l'ensemble des recettes (hébergement, restauration et autres prestations) reçues des clients, lorsque les hôtels sont managés ou franchisés, de la rémunération (honoraires de gestion, redevances de franchise, ...) perçue au titre de ces contrats ;
- pour les activités de services, des commissions perçues auprès des entreprises clientes, de la participation des restaurateurs, des redevances de marques et assistance technique ;
- pour les agences de voyages, des commissions perçues sur la distribution de produits de transport, locations de voitures et hôtellerie, des honoraires relatifs à des contrats de prestation de services ainsi que la marge dégagée sur la vente des voyages à forfait sans risque ;
- pour les services à bord des trains, des prestations d'hôtellerie et de restauration facturées aux réseaux de chemin de fer ainsi que des subventions reçues ;
- pour les casinos, du produit brut des jeux (machines à sous et jeux traditionnels).

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

Le produit des ventes de cartes de fidélité est, quant à lui, étalé sur la durée de validité des cartes de façon à refléter le calendrier, la nature et la valeur des avantages fournis.

R. 2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Ils correspondent aux produits financiers sur les fonds structurellement mis à la disposition du métier des services.

Ils représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulés avec le chiffre d'affaires comptable, forment le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe.

R. 3. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation comprend les revenus et charges d'exploitation. Celui-ci constitue donc un agrégat de gestion avant coût de détention des actifs (loyers, amortissements et provisions, résultat financier), quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

R. 4. RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS

Ce solde retrace les résultats des opérations et du financement des différents métiers du Groupe. Il intègre le résultat d'exploitation, le résultat financier et la quote-part dans le résultat net des activités mises en équivalence.

R. 5. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les charges de restructuration comprennent l'ensemble des charges liées aux opérations de restructuration engagées par le Groupe.

R. 6. DEPRECIATION D'ACTIFS

La ligne Dépréciation d'actifs comprend l'ensemble des provisions pour dépréciation comptabilisées suite à l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

R. 7. RESULTAT DE LA GESTION DU PATRIMOINE HOTELIER

Ce poste regroupe les plus ou moins-values de cession d'hôtels. Ces éléments fréquents dans la gestion de l'immobilier hôtelier ne sont pas directement liés à la gestion des opérations.

R. 8. RESULTAT DE LA GESTION DES AUTRES ACTIFS

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué des plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés hors patrimoine hôtelier, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

R. 9. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON CONSERVEES

Le résultat net des activités non conservées est le seul poste net d'impôt. Ce poste comprend :

- le résultat net d'impôt de l'activité non conservée réalisé jusqu'à la date de cession ou jusqu'à la date de clôture si l'activité non conservée n'a pas encore été cédée à la clôture de l'exercice ;
- le résultat de cession net d'impôt si l'activité non conservée a été cédée avant la clôture de l'exercice.

R. 10. TABLEAU DE FINANCEMENT

Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents après variation des impôts différés et plus-value de cession d'actifs ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements sur actifs existants (IAE) dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les investissements de développement réalisés sur des actifs non courants classés en disponible à la vente du fait de leur cession prochaine ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement incluent :

- les variations de capital ;
- les variations des dettes et emprunts.

S. Calcul du résultat par action

Les règles et méthodes comptables employées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

T. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

Le Conseil d'Administration du 5 septembre 2006 a autorisé la publication de ces états financiers.

Note 2. Faits marquants et changements de périmètre

A. Stratégie de recentrage sur l'Hôtellerie et les Services

A.1 CESSION DES TITRES COMPASS

Le 7 mars 2006, Accor a cédé la totalité de sa participation de 1,42% du capital de Compass Group PLC. Cette participation de 30 706 882 actions a été cédée pour un montant total € 95 millions dégageant ainsi une moins-value de € 4 millions (cf. Note 15). Suite à cette cession, Accor ne possède plus de titres Compass.

A.2 CESSION DES TITRES CLUB MEDITERRANEE

A.2.1. Historique

En juin 2004, Accor avait pris une participation de 28,9% dans le capital du Club Méditerranée, dont 21,2% détenues par le groupe Agnelli (Exor/Ifil) et 7,7% appartenant à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

La transaction avait été effectuée sur la base d'un prix d'acquisition de € 45 par action Club Méditerranée, soit € 252 millions. Il était assorti d'un complément de prix soumis à la réalisation de résultats futurs du Club Méditerranée représentant un maximum de € 41 millions s'agissant du groupe Agnelli et 550 000 actions Accor s'agissant du groupe CDC. Le complément de prix du groupe Agnelli, pris en compte lors de la première consolidation, s'il s'avérait être dû, serait alors soit versé à l'issue de l'exercice clos le 31 octobre 2005, soit à l'issue de l'exercice clos le 31 octobre 2006.

Le complément de prix du groupe CDC, pris en compte lors de la première consolidation, s'il s'avérait être dû, serait alors versé soit à l'issue de l'exercice clos le 31 octobre 2006 soit à l'issue de l'exercice clos le 31 octobre 2007.

Accor avait financé cette acquisition par l'émission en août 2004 d'obligations remboursables en actions ou en numéraire (ORANE), pour un montant de € 279 millions, sur la base d'une obligation à € 40 pour une action Accor. Cette opération avait été principalement souscrite par la CDC (€ 269 millions). Les ORANE ont été converties en actions suite à l'obtention le 22 octobre 2004 de l'autorisation des autorités de Bruxelles chargées du contrôle des concentrations.

La société Club Méditerranée avait été consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2004 sur la base des comptes arrêtés au 31 octobre 2004, sans impact sur le résultat consolidé 2004 du Groupe. Sur la période 2005, la quote-part de résultat était désormais consolidée.

A.2.2. Evénements 2006

Dans le cadre de la revue stratégique des différentes participations du Groupe, Accor a décidé, au cours du 1^{er} semestre 2006, de céder la majeure partie de sa participation dans le Club Méditerranée, soit 22,93% du capital sur un total de 28,93%. Le 9 juin 2006, ont ainsi été cédés 13,5% de cette participation au prix de € 44,9 par action à un groupe d'investisseurs liés par un pacte d'actionnaires auquel Accor participe. Puis le 14 juin dernier, 4% de cette participation au prix de € 44,9 par action ont été cédés à un autre investisseur.

Accor a prévu de céder des titres complémentaires à hauteur de 5,43% de cette même participation, pour n'en conserver que 6%. Afin de pérenniser les synergies réalisées entre les deux groupes, Accor s'est engagé, en effet, à conserver, dans le cadre d'un pacte d'actionnaire, une participation de 6% dans le Club Méditerranée pendant deux ans.

Cette cession a entraîné la déconsolidation des titres Club Méditerranée au 30 juin 2006 dans les comptes de Accor. La participation restante est dorénavant considérée comme un actif financier comptabilisé à sa juste valeur conformément aux principes comptables du Groupe (cf. Note 1.N)

Cette cession a dégagé une moins-value de € (7) millions comptabilisé en Résultat de la gestion des autres actifs (cf. Note 15). De plus, les titres détenus ont été dépréciés pour un total de € (13) millions dont € (7) millions comptabilisés en capitaux propres.

A.3 CESSION DES TITRES CARLSON WAGONLIT TRAVEL

Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille de métiers, le groupe Accor a signé, le 27 avril dernier, un accord visant à céder la totalité de sa participation de 50% dans Carlson Wagonlit Travel (CWT) pour \$ 465 millions à Carlson Companies et One Equity Partners LLC (OEP), fonds d'investissement filiale de JPMorgan Chase & Co. Le Groupe Accor détenait CWT à parité avec Carlson Companies depuis 1997. Dans la continuité de ces relations historiques, un partenariat stratégique de trois ans renouvelable visera à assurer une distribution privilégiée des hôtels du Groupe par Carlson Wagonlit Travel. Parallèlement, CWT restera l'agence de voyages de référence de Accor.

La cession n'a juridiquement été effectuée qu'en août 2006. Pour cette raison, CWT est resté consolidé dans les comptes du Groupe au 30 juin 2006. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, le résultat net du 1^{er}

semestre 2006, a été classé en « Résultat net des activités non conservées », l'ensemble des actifs de CWT a été reclassé en « Actifs disponible à la vente » et l'ensemble des passifs (hors capitaux propres) en « Passifs relatifs aux Actifs disponibles à la vente » (cf. Note 17 et 31).

L'impact de la cession de CWT sur la dette 2006 devrait être de l'ordre de € 300 millions.

B. Stratégie immobilière

Accor poursuit sa politique de gestion d'actifs consistant à adapter les modes d'exploitation de ses hôtels selon les segments, la rentabilité et les risques. Cette politique repose sur trois axes principaux :

B.1 HOTELLERIE HAUT DE GAMME (SOFITEL)

REDUIRE L'INTENSITE CAPITALISTIQUE ET LA VOLATILITE DES RESULTATS : « SALE & MANAGEMENT BACK »

Dans l'hôtellerie haut de gamme (Sofitel), Accor souhaite céder des hôtels en conservant le contrat de gestion, le cas échéant avec une participation minoritaire.

2006 : cession de 6 Sofitel avec maintien d'un contrat de management (sale & management back)

En mars 2006, Accor a annoncé la cession de 6 Sofitel aux Etats-Unis pour un montant de \$ 370 millions (€ 301 millions), à une joint-venture composée de GEM Realty, Whitehall Street Global Real Estate Limited Partnership 2005 et Accor. Les six hôtels, soit 1 931 chambres, sont situés à Chicago, Los Angeles, Miami, Minneapolis, San Fransisco Bay et Washington.

Accor conserve une participation minoritaire de 25% dans la nouvelle entité (mise en équivalence dans les comptes du Groupe) et assurera la gestion de ces établissements sous la marque Sofitel dans le cadre d'un contrat de management de 25 ans, trois fois renouvelable pour 10 ans.

Au 30 juin 2006, la cession de 5 de ces 6 hôtels pour un montant total de € 214 millions a dégagé une moins-value de € (13) millions (cf. Note 14). L'impact de la cession sur la dette nette est de € 139 millions.

Le Sofitel Los Angeles fait l'objet d'une cession différée du fait de travaux restant à terminer. La cession est prévue le 14 décembre 2006. Pour cette raison, le Sofitel Los Angeles a été classé, pour sa valeur nette comptable, en « Actifs disponibles à la vente » au 30 juin 2006 pour un montant de € 66 millions (cf. Note 31).

B.2 HOTELLERIE MILIEU DE GAMME ET ECONOMIQUE

REDUIRE LA CYCLICITE DES RESULTATS DU GROUPE EN VARIABILISANT LES COUTS DE DETENTION : « SALE & VARIABLE LEASE BACK »

Dans l'hôtellerie milieu de gamme et l'hôtellerie économique, Accor souhaite céder des hôtels en conservant un contrat de location variable basée sur un pourcentage du chiffre d'affaires sans minimum garanti. Un des objectifs est de variabiliser une partie des charges auparavant fixes.

2005 : cession de 128 hôtels avec maintien d'un contrat de location

Dans le cadre de cette politique, une première réalisation a été annoncée en mars 2005 portant sur un parc immobilier de **128 hôtels en France**, d'une valeur de € 1 025 millions, avec la Foncière des Murs, consortium d'investisseurs comprenant Foncière des Régions, Generali, Assurances Crédit Mutuel Vie et Predica (groupe Crédit Agricole).

Les contrats par hôtels sont d'une durée de 12 ans, renouvelables quatre fois par hôtel, au gré de Accor. Le loyer est en moyenne de 15,5% du chiffre d'affaires, sans minimum garanti, et sera réduit à 14,5% lors du premier renouvellement (en cas de renouvellement décidé par Accor à l'issue de la première période de 12 ans).

Cette opération a permis de dégager en 2005 **€ 146 millions de trésorerie et une plus value nette de frais de € 107 millions.**

Par ailleurs, il est à noter que Foncière des Murs s'est engagée à financer un programme de rénovation de € 97 millions, dans le but notamment d'accélérer le repositionnement de Novotel avec la nouvelle chambre "Novation". Parallèlement, Accor s'est engagé à effectuer € 67 millions de travaux (voir Note 41).

2006 : cession de 76 hôtels avec maintien d'un contrat de location

Dans la continuité des transactions réalisées en 2005, Accor a signé le 6 mars 2006, un protocole d'accord visant à céder les murs de 76 hôtels en France et en Belgique à la Foncière des Murs pour une valeur totale de € 583 millions.

Au 30 juin 2006, 68 unités ont juridiquement été cédées (**55 hôtels et 3 instituts de Thalassothérapie en France ainsi que 10 hôtels en Belgique**), pour une valeur de € 490 millions. Les 8 dernières unités seront cédées au cours du 2^{ème} semestre 2006.

Ces hôtels continueront à être exploités par Accor, dans le cadre de contrats de location par hôtel d'une durée de 12 ans, renouvelables quatre fois par hôtel, au gré de Accor. Le loyer est de 14% du chiffre d'affaires, sans minimum garanti, et sera réduit à 13% lors du premier renouvellement (en cas de renouvellement décidé par Accor à l'issue de la première période de 12 ans).

Cette opération a permis de dégager en 2006 **€ 241 millions de trésorerie après impôt, une plus value nette de frais de € 129 millions** et à réduit les engagements de loyers actualisés à 8% à hauteur de € 151 millions.

Par ailleurs, il est à noter que Foncière des Murs s'est engagée à financer un programme de rénovation de € 39 millions. Parallèlement, Accor s'est engagé à effectuer € 27 millions de travaux (voir Note 41).

B.3 TOUS SEGMENTS

OPTIMISER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE EN CEDANT DES ACTIFS NON PRIORITAIRES

Ce programme prend soit la forme de cessions simples d'actifs ou de cessions de murs suivies de reprises en contrat de franchise (« Sale & franchise back »).

Transactions réalisées au cours de l'exercice 2005

Cessions simples : 17 hôtels

En 2005, Accor a cédé ou arrêté des contrats de location de 17 hôtels sans en conserver l'exploitation. Les hôtels concernés par ces cessions ou arrêt de contrat sont 3 Red Roof et 4 Motel 6 aux Etats-Unis, 1 Sofitel, 5 Mercure et 1 Formule 1 en Europe principalement. Par ailleurs, en Allemagne dans le cadre de la rationalisation du parc hôtelier après l'acquisition de la participation dans Dorint, 1 Mercure a été cédé, 2 contrats de location sur des hôtels Novotel ont été arrêtés.

Cessions avec maintien d'un contrat de franchise (« sale & franchise back ») : 25 hôtels

- Accor a cédé 22 hôtels allemands exploités jusqu'alors en location (loyers annuels de € 15 millions) et en a conservé la franchise sous la Marque Mercure. Cette transaction a pour objectif d'améliorer les résultats du Groupe d'environ € 4 millions par an.
- Accor a cédé 2 hôtels dans les Dom Tom exploités précédemment en propriété et en a conservé la franchise sous les marques Mercure et Novotel.
- Au Brésil Accor a transformé un contrat de location en franchise pour un Ibis.

Cessions avec maintien d'un contrat de management (sale & management back) : 2 hôtels

En avril 2005, Accor a cédé un Novotel en Chine et l'a repris en contrat de management. Par ailleurs, le Groupe a transformé un contrat de location en contrat de management en Espagne.

Transactions réalisées au cours de l'exercice 2006

Cessions simples au cours du 1er semestre 2006 : 9 hôtels

Au cours du 1^{er} semestre 2006, Accor a cédé ou arrêté les contrats de location de 9 hôtels sans en conserver l'exploitation. Les hôtels concernés par ces cessions ou arrêts de contrat sont 1 Red Roof et 2 Motel 6 aux Etats-Unis, 1 Sofitel, 4 Mercure et 1 Novotel en Europe principalement.

Cessions avec maintien d'un contrat de franchise (« sale & franchise back ») au cours du 1er semestre 2006 : 9 hôtels

- En France, Accor a cédé 7 hôtels exploités jusqu'alors en propriété juridique et en a conservé la franchise sous les Marques Formule 1 pour 4 d'entre eux, Etap Hôtel pour 2 d'entre eux et Ibis pour un dernier.
- Aux Etats-Unis, Accor a cédé un Motel 6 jusqu'alors en propriété et en a conservé la franchise.
- En France, Accor a cédé 1 hôtel exploité précédemment en location (loyer annuel de € 0,3 millions) et en a conservé la franchise sous la marque Ibis.

B.4 SYNTHÈSE DE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2005

	Nombre d'hôtels	Valeur du portefeuille	Impact dette	Impact dette HB (*)
Cession avec maintien d'un contrat de management	7	263	143	68
Cession avec maintien d'un contrat de location variable	193	1 515	460	690
Cession avec maintien d'un contrat de location	1	3	3	(5)
Cession avec maintien d'un contrat de franchise	34	2	1	117
Cessions simples	26	183	116	47
Total	261	1 966	723	917

(*) Engagements de loyers actualisés à 8%

C. Colony Capital

Pour renforcer ses fonds propres et accélérer son programme de développement, le Directoire et le Conseil de Surveillance ont autorisé en mars 2005 Colony Capital à investir € 1 milliard dans le Groupe Accor.

Cet investissement majeur de Colony Capital dans le Groupe Accor, autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 3 mai 2005, a pris la forme de deux instruments de € 500 millions chacun :

- une émission d'obligations remboursables en actions (ORA) d'une durée de trois ans, avec un intérêt annuel de 4,5% ; les obligations ont été émises à € 3 900, ce qui représente, sur la base d'un ratio de remboursement d'une obligation remboursable pour 100 actions à € 39, une prime de 10% par rapport à la moyenne des cours de l'action Accor dans le mois précédant le Conseil de Surveillance du 8 mars 2005. Dans les comptes consolidés et en conformité avec les principes comptables figurant à la Note 1.N, la part action de l'ORA figurant en capitaux propres a été fixée à € 433 millions (voir Note 26). Le solde de €67 millions figure en compte de dette.

Il est par ailleurs précisé que le contrat d'émission d'ORA prévoit des cas de convertibilité par anticipation en cas de survenance des événements suivants : cas de défaut de paiement par l'émetteur, cas de réalisation d'une transaction similaire, offre publique lancée par un tiers, cas d'un désaccord significatif et dans un cas de changement d'influence.

- une émission d'obligations convertibles, d'une durée de cinq ans, avec un intérêt annuel de 3,25%, émises à € 4 300, ce qui représente, sur la base d'un ratio de remboursement d'une obligation convertible pour 100 actions à € 43, une prime de 21% sur les mêmes bases que la précédente. Colony Capital aura la possibilité, s'il le souhaite, de convertir les obligations en actions au bout de trois ans. Dans les comptes consolidés et en conformité avec les principes comptables figurant à la Note 1.N, la totalité de la valeur faciale de l'obligation convertible (€ 500 millions) a été comptabilisée en dette.

Il est par ailleurs précisé que le contrat d'émission d'obligations convertibles prévoit des cas de remboursement en numéraire par anticipation en cas de survenance des événements suivants : en cas de défaut de paiement par l'émetteur, en cas de violation d'autres obligations prévues par les résolutions de l'Assemblée, en cas d'insolvabilité, de liquidation judiciaire, en cas d'exigibilité d'une autre dette, en cas d'exécution d'une sûreté, lorsque des actions sont radiées de la cote officielle, en cas d'annonce publique par l'Émetteur ou de réalisation d'une transaction similaire, en cas d'offre publique lancée par un tiers, en cas d'un désaccord significatif et en cas de changement d'influence. En cas de survenance d'un désaccord significatif, Accor devrait alors, à l'issue d'une période de six mois suivant la survenance dudit désaccord et si Accor n'a pas procédé à un remboursement par anticipation à la valeur nominale, rembourser l'obligation à maturité sur la base de 102% de la valeur nominale.

Si l'ensemble des obligations était converti, Colony Capital détiendrait 10,33% du capital de Accor.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un certain nombre de clauses spécifiques a été mis en place en accord avec Colony Capital, afin de pérenniser le partenariat. Colony Capital ne pourra convertir ses obligations avant le 1er janvier 2007 ; il ne pourra, dans les six mois suivant la conversion totale des obligations, ni augmenter sa participation ni vendre ses titres à découvert.

Au 30 juin 2006, aucune obligation remboursable en actions et aucune obligation convertible émise au bénéfice de Colony Capital n'avait été convertie.

D. Retour aux actionnaires

Accor a annoncé le 10 mai dernier, un programme de rachat d'actions d'un montant de € 500 millions sur 12 mois. Ce programme est réalisé dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 9 janvier 2006, à un prix maximum de € 62 par titre. Au cours du 1er semestre 2006, 5 714 500 actions ont été rachetées pour un montant de € 262 millions. En date du 6 septembre 2006, 8 869 325 titres avaient été rachetés puis annulés pour une valeur totale de € 407 millions.

E. Suivi de l'opération Dorint AG

E.1. 2002 - PRISE DE PARTICIPATION DE ACCOR DANS DORINT AG

En 2002, Accor a pris une participation de 30% pour un montant de € 49 millions dans le Groupe hôtelier allemand Dorint AG afin de gagner des parts de marché en Allemagne en bas de cycle. Le Directoire et le Conseil de Surveillance de Dorint AG ont approuvé la mise en place d'un partenariat stratégique avec le Groupe Accor basé sur des contrats de franchise et de commercialisation. Tous les hôtels Dorint ont été cobrandés Dorint Sofitel, Dorint Novotel ou ont repris l'enseigne Mercure. Les forces de vente et les équipes marketing de Dorint ont été intégrées au réseau Accor à partir du 1^{er} février 2003.

De plus, entre le 31 mars 2009 et le 30 juin 2011, Accor aura la possibilité d'accroître sa participation de 25%, par l'exercice à sa convenance d'une option d'achat auprès du Docteur Herbert Ebertz. Cette option d'achat est calculée sur la base d'un multiple d'EBITDA moins la dette nette consolidée, avec un prix minimum forfaitaire de € 45 millions. Enfin, dans le cadre de cette acquisition, Accor a été amené à consentir un prêt de € 35 millions au Docteur Herbert Ebertz et une garantie de € 25 millions à Dorint AG, pari passu avec le Docteur Herbert Ebertz.

Enfin Accor a consenti au docteur Herbert Ebertz une promesse de vente sur des actions représentant 30% du capital de Dorint à un prix fixe. L'option d'achat correspondante est exerçable dans les six mois suivants l'expiration de l'option d'achat dont bénéficie Accor.

En 2003, Accor a consolidé par mise en équivalence le Groupe Dorint à hauteur de son pourcentage de détention soit 30% sur le 1er semestre 2003.

E.2. 2003 / 2004 - RESTRUCTURATION

A la fin du premier semestre 2003, dans le cadre d'une augmentation de capital souscrite par Accor SA et le Docteur Herbert Ebertz, Accor a acquis 10,19% supplémentaires pour € 13,2 millions, portant sa participation à 40,19%. Accor a donc consolidé Dorint par mise en équivalence sur une base de 40,19% sur le second semestre 2003.

Début 2004, Accor a apporté son soutien au plan à long terme, proposé par le Directoire de Dorint et approuvé par le Conseil de Surveillance, pour donner au groupe hôtelier allemand les moyens de tirer le meilleur parti du futur rebond économique en Allemagne.

Ce plan, approuvé fin juillet 2004 par une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, prolonge les mesures prises en 2003 pour abaisser les coûts d'exploitation et s'articule autour des axes suivants :

- une augmentation de capital de € 42 millions ;
- une augmentation de capital complémentaire en 2005 de € 8,4 millions ;
- la mise en place d'un contrat de management des hôtels Dorint par Accor Allemagne permettant d'accroître leur performance commerciale et opérationnelle dans le cadre de la politique de co-branding des hôtels Dorint avec les marques Sofitel et Novotel.

A l'occasion de ces opérations en capital, le Fonds d'investissement américain Noonday a fait son entrée dans le capital de Dorint. A fin décembre 2004, Noonday détenait 21,7% de Dorint. Par ailleurs, après contribution en capital en 2004 à hauteur de € 2,6 millions, la participation de Accor s'établissait à 26,0% à fin décembre 2004.

Dans le cadre des opérations en capital 2004, Accor a consenti à différents actionnaires de Dorint, des options de vente portant sur 35,1% du capital. Ces options de vente (Put) pourront être exercées entre le 1er juillet 2009 et le 1er juillet 2011 sur la base d'un multiple de l'EBE minoré de la dette nette (pour 13,4% du capital) et à partir du 30 juin 2009 pour le solde (21,7%). Il est précisé que dans le cas de l'option de vente consentie à Noonday (21,7% du capital), celle-ci est assortie de complément de rémunération en sus d'un multiple de l'EBE minoré de la dette nette et deviendrait exerçable à tout moment en cas de participation d'Accor dans Dorint inférieure à 25% ou supérieure à 50%.

Parallèlement, au 31 décembre 2004, Accor disposait d'une option d'achat sur 15,2% du capital consentie par la famille Ebertz à Accor sur la base d'un multiple d'EBE minoré de la dette nette avec un minimum. Par ailleurs, Accor disposait à la même date d'une option d'achat sur 21,7% du capital consentie par le fonds Noonday, exerçable entre le 1er juillet 2007 et le 30 juin 2010.

E.3. 2005 - RESTRUCTURATION

Au cours du second semestre 2005, la situation de Dorint restant difficile, de nouvelles mesures de restructuration ont été engagées. Ces mesures reposent sur quatre éléments :

- réduction des loyers de 10% de la part des propriétaires pour les vingt années à venir en échange d'une hausse des loyers en cas d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à la référence de 2005 ;
- désengagement de 3 contrats de location non rentables ;
- renégociation des conditions des contrats de management des deux managers de Dorint (Accor et Intercontinental). Pour sa part, Accor, à compter du 1er janvier 2005, a consenti des réductions de ses redevances de managements pour une période comprise entre le 1er janvier 2005 et fin 2009 à hauteur d'un montant maximal de € 20 millions en cas de non atteinte de niveaux minimums de résultat. Au 31 décembre 2005, ce montant a fait l'objet d'une provision pour risque pour la totalité du montant ;
- augmentation de capital de € 27 millions.

L'augmentation de capital de € 27 millions a été souscrite par Accor à hauteur de € 7 millions, portant ainsi la participation du Groupe dans Dorint à 29,08% au 31 décembre 2005. Suite à cette nouvelle émission en capital, le fonds d'investissement Noonday détenait, au 31 décembre 2005, 37,6% du capital de Dorint.

Cette troisième restructuration a entraîné les impacts suivants sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2005:

- la mention en engagements hors bilan de la valeur probable des Puts consentis aux actionnaires (Docteur Herbert Ebertz, fonds d'investissement Noonday, famille Didenhofen) pour un montant total de € 105 millions (voir Note 41).
- la constatation d'une provision pour risque de € 30,5 millions (voir Note 32) correspondant à des engagements éventuels à payer au fonds d'investissement Noonday dans le cadre de nos accords signés en 2004.

Cette restructuration a également eu les effets suivants sur les options de vente et d'achat existant entre Accor et les autres actionnaires de Dorint :

- Les options de vente consenties par Accor portent désormais sur 52,3% du capital de Dorint. Les options de vente portant sur 8,35% du capital pourront être exercées entre le 1er juillet 2009 et le 31 juillet 2011 sur la base d'un multiple de l'EBE minoré de la dette nette. Les options de vente portant sur 6,41% du capital pourront être exercées entre le 1er juillet 2009 et le 31 décembre 2011 sur la base d'un multiple de l'EBE minoré de la dette nette. Enfin, l'option de vente consentie à Noonday, qui porte sur 37,5% du capital, peut être exercée, à partir du 1er juillet 2007.
- L'option d'achat consentie par Noonday porte sur 37,5% du capital de Dorint.
- L'option d'achat consentie par le Docteur Ebertz en 2002 porte désormais sur 9,6% du capital de Dorint, et peut être exercée jusqu'au 30 juin 2012. Le prix minimum d'achat a été supprimé.
- L'option d'achat consentie au Docteur Ebertz en 2002 porte désormais sur 29,1% du capital.

Par ailleurs, les dates d'exercice de l'option de vente consentie par Accor au fonds d'investissement Noonday ont été modifiées. L'exercice des options de vente est possible à partir du 1er juillet 2007.

Enfin, le Groupe s'est engagé à souscrire à hauteur de € 12,5 millions l'augmentation de capital de € 23 millions prévue en 2006. Cet engagement figurait en hors bilan au 31 décembre 2005.

E.4. 2006 – EXERCICE 2006

Conformément à son engagement pris en 2005, Accor a souscrit à hauteur de € 12,5 millions à l'augmentation de capital de Dorint de € 22,7 millions réalisée au cours du premier semestre 2006. Suite à cette nouvelle émission, la participation du Groupe dans Dorint est passée à 34,35% au 30 juin 2006, et celle du fonds d'investissement Noonday à 39,3%.

Au cours de la période, le prêt consenti au Dr Ebertz a été déprécié à hauteur de € 23 millions pour le ramener à sa valeur de réalisation probable.

F. Développement

F.1 DEVELOPPEMENT HOTELIER

Accor souhaite renforcer ses positions de premier plan sur les marchés européens et conquérir des parts de marché plus rapidement dans les pays et régions à fort potentiel. Le Groupe compte se développer principalement dans les trois prochaines années dans l'hôtellerie économique en Europe et dans les pays émergents (Chine, Inde, Russie, Moyen-Orient et Amérique Latine).

Investissements hôteliers (croissance externe et interne)

En prenant en compte les opérations de croissance externe et organique, le Groupe a procédé, au cours du premier semestre 2006, à l'ouverture ou à l'acquisition de 91 hôtels, pour un total de 11 758 chambres. Par ailleurs, 70 hôtels ont été fermés sur la période, soit 8 253 chambres.

Parc hôtelier par marque et par type d'exploitation au 30 juin 2006

En nombre d'hôtels	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
Sofitel	31	21	16	108	18	194
Novotel	63	92	64	121	50	390
Mercure	54	129	57	203	297	740
Ibis	125	176	137	60	241	739
Etap Hotel	90	74	17	6	153	340
Formule 1	234	113	4	6	19	376
Red Roof	89	150	-	-	98	337
Motel 6 / Studio 6	222	492	2	1	193	910
Autres	8	14	-	29	9	60
Total	916	1 261	297	534	1 078	4 086
<i>Total en %</i>	<i>22,4%</i>	<i>30,9%</i>	<i>7,3%</i>	<i>13,1%</i>	<i>26,4%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
Sofitel	4 916	4 504	2 909	25 644	3 788	41 761
Novotel	9 113	16 032	8 865	26 118	8 276	68 404
Mercure	5 343	18 340	8 494	28 086	27 923	88 186
Ibis	13 938	23 518	16 314	9 715	17 905	81 390
Etap Hotel	7 371	6 292	1 796	733	11 499	27 691
Formule 1	17 281	8 772	1 265	522	1 276	29 116
Red Roof	10 963	17 209	-	-	8 568	36 740
Motel 6 / Studio 6	24 543	55 772	336	59	13 562	94 272
Autres	1 611	1 937	-	6 275	1 690	11 513
Total	95 079	152 376	39 979	97 152	94 487	479 073
<i>Total en %</i>	<i>19,8%</i>	<i>31,8%</i>	<i>8,3%</i>	<i>20,3%</i>	<i>19,7%</i>	<i>100,0%</i>

Parc hôtelier par zone géographique et par type d'exploitation au 30 juin 2006

En nombre d'hôtels	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
France	375	182	191	54	545	1 347
Europe hors France	156	386	66	112	183	903
Amérique du Nord	316	644	2	11	291	1 264
Amérique Latine & Caraïbes	23	1	35	88	14	161
Autres pays	46	48	3	269	45	411
Total	916	1 261	297	534	1 078	4 086
<i>Total en %</i>	<i>22,4%</i>	<i>30,9%</i>	<i>7,3%</i>	<i>13,1%</i>	<i>26,4%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	Propriété	Location fixe	Location variable	Management	Franchise	Total
France	31 776	19 611	23 716	6 729	40 053	121 885
Europe hors France	17 921	51 973	8 434	20 913	24 600	123 841
Amérique du Nord	37 200	73 685	336	3 024	22 130	136 375
Amérique Latine & Caraïbes	3 025	214	6 976	12 338	1 497	24 050
Autres pays	5 157	6 893	517	54 148	6 207	72 922
Total	95 079	152 376	39 979	97 152	94 487	479 073
<i>Total en %</i>	<i>19,8%</i>	<i>31,8%</i>	<i>8,3%</i>	<i>20,3%</i>	<i>19,7%</i>	<i>100,0%</i>

Parc hôtelier par zone géographique et marque au 30 juin 2006

En nombre d'hôtels	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Total
Sofitel	34	53	11	17	79	194
Novotel	125	152	6	17	90	390
Mercure	270	277	-	76	117	740
Ibis	364	283	-	45	47	739
Etap Hotel	253	86	-	-	1	340
Formule 1	283	44	-	5	44	376
Red Roof	-	-	337	-	-	337
Motel 6 / Studio 6	-	-	910	-	-	910
Autres	18	8	-	1	33	60
Total	1 347	903	1 264	161	411	4 086
<i>Total en %</i>	<i>33,0%</i>	<i>22,1%</i>	<i>30,9%</i>	<i>3,9%</i>	<i>10,1%</i>	<i>100,0%</i>

En nombre de chambres	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Total
Sofitel	5 613	10 772	3 527	2 835	19 014	41 761
Novotel	16 254	27 953	1 836	2 777	19 584	68 404
Mercure	25 405	37 362	-	9 867	15 552	88 186
Ibis	31 724	35 440	-	6 621	7 605	81 390
Etap Hotel	19 506	8 066	-	-	119	27 691
Formule 1	21 004	3 184	-	1 565	3 363	29 116
Red Roof	-	-	36 740	-	-	36 740
Motel 6 / Studio 6	-	-	94 272	-	-	94 272
Autres	2 379	1 064	-	385	7 685	11 513
Total	121 885	123 841	136 375	24 050	72 922	479 073
<i>Total en %</i>	<i>25,4%</i>	<i>25,9%</i>	<i>28,5%</i>	<i>5,0%</i>	<i>15,2%</i>	<i>100,0%</i>

Projets hôteliers en cours au 30 juin 2006

La perspective d'évolution du parc, en nombre de chambres, est la suivante, en fonction des projets engagés à ce jour :

En nombre de chambres	Propriété	Location	Management	Franchise	Total
2006	1 715	1 595	9 083	3 580	15 973
2007	5 029	7 069	12 673	2 266	27 037
2008	4 103	7 373	14 320	951	26 747
Total	10 847	16 037	36 076	6 797	69 757

F.2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DANS LES SERVICES

F.2.1. Développement par acquisition

Au cours de la période, Accor Services a acquis la société Commuter Check Services Corporation, société émettrice de chèques transport aux Etats-Unis. Ces chèques permettent aux entreprises d'aider leurs salariés à financer leurs trajets professionnels quotidiens en transports en commun. Commuter Check Services Corporation est un acteur majeur sur ce marché aux Etats-Unis par son volume d'affaires de \$ 79 millions en 2005, son portefeuille de près de 3 700 clients et ses 110 000 utilisateurs répartis sur 10 grandes villes américaines (dont San Francisco Bay Area, Boston, Philadelphie). La société a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 millions d'euros en 2005.

Par ailleurs, Accor Services, a acquis la société Stimula, société spécialiste de la motivation des réseaux de distribution et des forces de ventes (ticket cadeau). Cette acquisition hisse Accor Services au premier rang des acteurs français de la stimulation sur le marché des entreprises, avec un volume d'affaires de € 200 millions et dorénavant 200 collaborateurs en France.

F.2.2. Développement organique

Au cours de l'exercice 2005, Accor Services a lancé ses produits de titres de service alimentaires au Pérou.

G. Stratégie dans les autres métiers d'Accor : les Casinos

G.1. PARTENARIAT ACCOR ET COLONY CAPITAL DANS ACCOR CASINOS

En 2001, Accor et le fonds d'investissement américain Colony Capital ont signé un accord visant à créer un groupe de casinos leader sur le marché européen. Cet accord s'est concrétisé par la prise de participation à 50% de Colony Capital dans Accor Casinos, dont 6% en 2001 et 44% en 2002, Accor demeurant l'opérateur industriel de la société.

La transaction a été réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de € 450 millions et a dégagé une plus-value nette après impôt de € 68 millions.

Il est par ailleurs précisé que dans le cadre de cette transaction, Accor a consenti à Colony Capital un prêt de € 80 millions. Au cours du 1er semestre 2006, Colony Capital a remboursé par anticipation l'intégralité du prêt qui lui avait été accordé (cf. Note 21).

G.2. PARTENARIAT ACCOR, COLONY CAPITAL ET FAMILLE BARRIERE DESSEIGNE

En décembre 2004, Accor, la famille Barrière Desseigne et Colony Capital ont créé la Société « Groupe Lucien Barrière SAS » qui regroupe les actifs casinotiers et hôteliers de la Société Hôtelière de la Chaîne Lucien Barrière (SHCLB), de la Société des Hôtels et Casino de Deauville (SHCD), de Accor Casinos et de leurs filiales respectives. Ce nouvel ensemble représente un chiffre d'affaires de l'ordre d'un milliard d'euros.

Il regroupe 38 casinos parmi lesquels ceux de Deauville, d'Enghien, de La Baule, de Montreux, de Bordeaux, de Biarritz et de Nice, ainsi que 17 hôtels de luxe et une importante activité de restauration avec, entre autres, Le Fouquet's des Champs-Élysées à Paris.

A l'issue de cette opération, la famille Barrière Desseigne détient 51%, Accor 34% et Colony Capital 15% de la nouvelle entité « Groupe Lucien Barrière SAS ». Outre sa participation au capital, Colony, via le fonds européen Colyzeo, a souscrit € 100 millions d'obligations remboursables en actions émises par le nouveau Groupe.

Le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres nommés pour 6 ans, dont 6 membres désignés par la famille Barrière Desseigne, 4 représentants d'Accor et 2 représentants de Colony Capital et Colyzeo. Il est précisé que toutes les décisions importantes relatives à la vie de la société devront être prises à l'unanimité.

Ce rapprochement a été réalisé par voie d'apports de titres et, pour partie, par cession par Accor et par Colony Capital d'actions SHCD et Accor Casinos. Lors de ce rapprochement, Accor a dégagé une plus value de € 77 millions liée à la dilution, figurant au 31 décembre 2004 en résultat de la gestion des autres actifs (cf. Note 15). A l'issue de cette opération, Accor détient 34% du Groupe Lucien Barrière SAS et consolide ce nouvel ensemble en intégration proportionnelle à 30,19%, après prise en compte de la dilution liée à l'émission des € 100 millions d'obligations remboursables en actions. Par ailleurs, compte tenu de la réalisation de cette opération le 17 décembre 2004, Accor a consolidé les comptes du nouvel ensemble Groupe Lucien Barrière SAS au 31 décembre 2004, sans impact sur le compte de résultat de la période.

L'impact sur le bilan de cette opération a été une réduction de la dette nette au 31 décembre 2004 de € 133 millions, dont € 65 millions relatifs au remboursement partiel du prêt Colony (cf. Note 21).

Par ailleurs, dans le cadre de ces accords, Colony Capital dispose d'une option de vente auprès de Accor de sa participation de 15% dans le Groupe Lucien Barrière SAS. Parallèlement, Accor dispose d'une option d'achat de cette même participation.

Colony Capital pourra notifier dans les 30 jours suivant la date de clôture de chacun des exercices de la société Groupe Lucien Barrière SAS clos les 31 octobre 2007, 2008 et 2009 son intention de céder leurs titres, objet de la promesse. Au delà de cette date, Accor pourra exercer son option d'achat.

Le prix de la participation de 15% dans Groupe Lucien Barrière SAS sera déterminé par des experts indépendants sur la base de valorisation de marché. Cette option figure dans les engagements hors bilan au 30 juin 2006 pour un montant de € 140 millions (cf. Note 41).

Note 3. Analyse du chiffre d'affaires opérationnel par métier et par zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	30 juin 2006 (2)	30 juin 2005 Profoma	2005 Proforma
HÔTELLERIE	858	906	575	102	205	20	2 666	2 493	5 195
Haut et milieu de gamme	542	574	83	73	170	20	1 462	1 390	2 864
Économique	316	332	-	29	35	-	712	655	1 367
Économique États-Unis	-	-	492	-	-	-	492	448	964
SERVICES	72	125	6	148	13	-	364	290	630
AUTRES ACTIVITES	321	227	-	98	10	4	660	621	1 311
Agences de voyages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casinos	150	-	-	-	8	-	158	152	326
Restauration	57	127	-	97	2	-	283	251	518
Services à bord des trains	58	67	-	-	-	-	125	128	264
Holdings et autres	56	33	-	1	-	4	94	90	203
Total 30 juin 2006	1 251	1 258	581	348	228	24	3 690		
Total 30 juin 2005 Proforma	1 194	1 161	547	270	209	23		3 404	
Total 2005 Proforma	2 457	2 400	1 177	604	450	48			7 136

- (1) Le chiffre d'affaires opérationnel des entités dont les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique, a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».
- (2) Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires de Carlson Wagonlit Travel (CWT) a été reclassé en Résultat net des activités non conservées (cf. Note 17).

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2006 s'établit à € 3 690 millions contre € 3 404 millions au 30 juin 2005 proforma, soit une augmentation de € 286 millions (+8,4 %).

Cette augmentation se décompose de la façon suivante :

✓ activité (à périmètre et change constants)	+204	M€
✓ développement	+123	M€
✓ impact de change	+74	M€
✓ cession d'actifs	(115)	M€

Evolution du chiffre d'affaires au premier semestre 2006 **+286 M€**

Evolution du chiffre d'affaires par métier :

	Jun 2006 / Jun 2005 Proforma	A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	%
HÔTELLERIE	+173	+137	+5,5%
Haut et milieu de gamme	+72	+79	+5,7%
Économique	+57	+31	+4,7%
Économique États-Unis	+44	+27	+6,0%
SERVICES	+74	+47	+16,3%
AUTRES ACTIVITES	+39	+20	+3,2%
Casinos	+6	+6	+3,7%
Restauration	+32	+7	+2,7%
Services à bord des trains	(3)	(3)	(2,5)%
Holdings et Autres	+4	+10	+11,9%
Total Groupe	+286	+204	+6,0%

Evolution du chiffre d'affaires par zone géographique :

	Jun 2006 / Jun 2005 Proforma	A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	%
France	+57	+40	+3,3%
Europe (hors France)	+97	+72	+6,2%
Amérique du Nord	+34	+31	+5,6%
Amérique Latine et Caraïbes	+78	+35	+13,1%
Autres pays	+19	+25	+11,7%
Structures mondiales	+1	+1	+6,3%
Total Groupe	+286	+204	+6,0%

Le chiffre d'affaires provenant des redevances de management et de franchise inclus dans le chiffre d'affaires hôtelier 2006 de € 2 666 millions s'élève au premier semestre 2006 à € 95 millions et se décompose de la manière suivante :

En € millions	Redevances de Management	Redevances de Franchise	30 juin 2006	30 juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE					
Haut et milieu de gamme	60	12	72	62	130
Économique	5	10	15	14	29
Économique États-Unis	-	8	8	7	15
Total 30 juin 2006	65	30	95		
Total 30 juin 2005 Publié	54	29		83	
Total 2005 Publié	104	70			174

Pour rappel, les données publiées par métiers et par zones géographiques étaient les suivantes :

En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié	En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE	2 493	5 195	France	1 252	2 572
Haut et milieu de gamme	1 390	2 864	Europe (hors France)	1 259	2 596
Économique	655	1 367	Amérique du Nord	610	1 307
Économique États-Unis	448	964	Amérique Latine & Caraïbes	279	623
SERVICES	290	630	Autres pays	217	469
AUTRES ACTIVITES	860	1 797	Structures mondiales	26	55
Agences de voyages	239	486			
Casinos	152	326			
Restauration	251	518			
Services à bord des trains	128	264			
Holdings et autres	90	203			
Total	3 643	7 622	Total	3 643	7 622

Note 4. Charges d'exploitation

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Coûts des marchandises vendues (1)	(747)	(355)	(388)	(355)	(747)
Coûts de personnel (2)	(2 630)	(1 273)	(1 350)	(1 416)	(2 915)
Energie, entretien et maintenance	(371)	(180)	(197)	(180)	(372)
Taxes d'exploitation, assurances et charges de copropriété	(299)	(147)	(153)	(147)	(299)
Autres charges d'exploitation (3)	(1 183)	(585)	(633)	(641)	(1 303)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(5 230)	(2 540)	(2 721)	(2 739)	(5 636)

(1) Le coût des marchandises vendues comprend principalement l'achat de nourriture et boisson, les coûts de blanchisserie et de téléphone destinés à la vente. Ces charges sont principalement attribuables aux métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration.

(2) Le ratio Coûts de personnel / Effectifs Temps Plein (ETP) se présente comme suit :

Effectifs temps plein	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Effectifs temps plein (*)	92 801	100 304	99 968	107 752	100 312
Ratio Coûts de personnel / ETP (K€)	(28)	(25)	(27)	(26)	(29)

(*) La notion d'effectifs temps plein se définit comme le nombre d'heures totales travaillées sur la période par rapport au nombre d'heures légales totales. Les effectifs des sociétés détenues en contrôle conjoint sont proportionnalisés au taux de détention du Groupe. Les effectifs des sociétés consolidées en mise en équivalence ne sont pas pris en compte. Les coûts de personnel comprennent par ailleurs € 7 millions liés aux plans de stocks options.

(3) Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de distribution, des coûts informatiques, des dépenses de publicité et de promotion. Elles comprennent également différents honoraires.

Note 5. Résultat brut d'exploitation par métier et zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	30 juin 2006 (2)	30 juin 2005 Proforma	2005 Proforma
HÔTELLERIE	232	278	199	19	50	4	782	702	1 553
Haut et milieu de gamme	132	156	19	10	35	4	356	327	707
Économique	100	122	-	9	15	-	246	223	492
Économique États-Unis	-	-	180	-	-	-	180	152	354
SERVICES	21	65	2	62	2	(4)	148	116	255
AUTRES ACTIVITES	23	24	-	6	3	(17)	39	46	98
Agences de voyages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casinos	17	-	-	-	3	-	20	20	50
Restauration	3	10	-	7	-	-	20	19	39
Services à bord des trains	2	6	-	-	-	-	8	9	20
Holdings et autres	1	8	-	(1)	-	(17)	(9)	(2)	(11)
Total 30 juin 2006	276	367	201	87	55	(17)	969		
Total 30 juin 2005 Proforma	273	318	173	63	51	(14)		864	
Total 2005 Proforma	591	680	405	144	115	(29)			1 906

(1) Le résultat brut d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

(2) Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat brut d'exploitation de Carlson Wagonlit Travel (CWT) a été reclassé en Résultat net des activités non conservées (cf. Note 17).

Le résultat brut d'exploitation consolidé au 30 juin 2006 s'établit à € 969 millions, contre € 864 millions au 30 juin 2005 proforma.

Cette augmentation s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	+87	M€
✓ développement	+24	M€
✓ impact de change	+19	M€
✓ cession d'actifs	(25)	M€

Evolution de l'excédent brut d'exploitation au premier semestre 2006

+105 M€

Evolution du résultat brut d'exploitation par métier :

	Jun 2006 / Jun 2005 Proforma	A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	%
HÔTELLERIE	+80	+69	+9,8%
Haut et milieu de gamme	+29	+36	+10,9%
Économique	+23	+12	+5,5%
Économique États-Unis	+28	+21	+13,7%
SERVICES	+32	+25	+21,6%
AUTRES ACTIVITES	(7)	(7)	(14,5)%
Casinos	-	-	+0,6%
Restauration	+1	+1	+5,8%
Services à bord des trains	(1)	-	+0,1%
Holdings et Autres	(7)	(8)	-
Total Groupe	+105	+87	+10,1%

Evolution du résultat brut d'exploitation par zone géographique :

	Jun 2006 /	A périmètre et change	
	Jun 2005	constants	
	Proforma		
	En M€	En M€	%
France	+3	+3	+1,2%
Europe (hors France)	+49	+44	+13,9%
Amérique du Nord	+28	+23	+13,2%
Amérique Latine et Caraïbes	+24	+15	+23,9%
Autres pays	+4	+6	+11,7%
Structures mondiales	(3)	(4)	(27,5)%
Total Groupe	+105	+87	+10,1%

Pour rappel, les données publiées par métiers et par zones géographiques étaient les suivantes :

En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié	En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE	702	1 553	France	285	619
Haut et milieu de gamme	327	707	Europe (hors France)	338	719
Économique	223	492	Amérique du Nord	182	418
Économique États-Unis	152	354	Amérique Latine & Caraïbes	64	146
SERVICES	116	255	Autres pays	53	117
AUTRES ACTIVITES	86	178	Structures mondiales	(18)	(33)
Agences de voyages	40	80			
Casinos	20	50			
Restauration	19	39			
Services à bord des trains	9	20			
Holdings et autres	(2)	(11)			
Total	904	1 986	Total	904	1 986

Note 6. Loyers opérationnels

Les loyers sont respectivement de € 810 millions au 31 décembre 2005 Proforma, de € 394 millions au 30 juin 2005 Proforma et de € 413 millions au 30 juin 2006.

Conformément aux principes détaillés en Note 1.D.4, ces charges de loyers sont uniquement relatives à des contrats de location simple (operating lease), les autres locations étant capitalisées au bilan et figurant au passif pour un montant de € 297 millions (cf. Note 29.A).

Quel que soit le profil de décaissement des loyers opérationnels, la charge totale qui en résulte est linéarisée, de manière à constater une charge constante. La plupart de ces contrats ont été conclus pour des durées excédant la pratique commerciale française de neuf ans avec notamment l'objectif de protéger Accor contre l'absence de propriété commerciale reconnue dans certains pays.

Il est précisé qu'il n'existe aucune clause dans les contrats de location permettant au propriétaire d'exiger un paiement par anticipation des loyers (relatif à la dégradation de la notation de Accor – rating – ou pour d'autres causes). Par ailleurs, il n'existe aucune clause de « défaillance croisée » (cross default) avec les financements consentis au Groupe Accor.

La charge semestrielle de € 413 millions correspond à 1 558 hôtels en location dont 56% sont des contrats avec option d'achat. Les options d'achat sont négociées dans le cadre des contrats de location soit sur la base d'un pourcentage prédéfini d'une valeur initiale de l'investissement du propriétaire, soit à la valeur de marché le jour de l'échéance de l'option. Ces options sont en général exerçables après 10 à 12 ans de contrat de location. Par ailleurs, certains contrats prévoient des possibilités d'acquisition des biens en fin de contrat sur la base de valeur d'expertise.

A. Charges de loyers par métier

Les charges de loyers par métier s'analysent comme suit :

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publi�
H�TELLERIE	(803)	(391)	(407)	(391)	(803)
Haut et milieu de gamme	(424)	(207)	(213)	(207)	(424)
�conomique	(190)	(92)	(100)	(92)	(190)
�conomique Etats-Unis	(189)	(92)	(94)	(92)	(189)
SERVICES	(12)	(6)	(6)	(6)	(12)
AUTRES ACTIVITES	5	3	-	(9)	(22)
Agences de voyages	-	-	-	(12)	(27)
Casinos	(5)	(3)	(3)	(3)	(5)
Restauration	(7)	(3)	(4)	(3)	(7)
Services � bord des trains	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)
Holdings et autres (1)	19	10	8	10	19
Total	(810)	(394)	(413)	(406)	(837)

(1) Comprend les commissions de caution sur les loyers per ues des filiales h teli res pour € 11 millions (voir Note 6.B)

B. Charges de loyers par type de contrat

La charge de loyers par type de contrat s'analyse comme suit :

En € millions	Nb hôtels (1)	Loyers 2006 (6 mois)	Part fixe de la charge de loyer (6 mois)	Part variable de la charge de loyer	Part fixe de la charge de loyer (12 mois)
Loyer fixe avec option d'achat	866	(170)	(170)	-	(340)
Loyer fixe sans option d'achat	332	(94)	(94)	-	(188)
Loyer fixe avec rémunération variable (2)	63	(30)	(27)	(3)	(54)
Loyer hôtelier relatif à des terrains (uniquement)	-	(6)	(6)	-	(12)
Loyers de bureau (métiers Hôtellerie)	-	(18)	(18)	-	(36)
Commissions de caution internes versées sur loyers hôteliers	-	(11)	(11)	-	(22)
Total Loyers Fixes hôteliers	1 261	(329)	(326)	(3)	(652)
Loyer variable avec minimum (3)	72	(26)	(23)	(3)	(46)
Loyer variable avec minimum plafonné (4)	1	-	-	-	-
Loyer variable sans minimum (5)	224	(52)	-	(52)	-
Total Loyers Variables hôteliers	297	(78)	(23)	(55)	(46)
Total Loyers opérationnels hôtellerie	1 558	(407)	(349)	(58)	(698)
Loyers dans les autres métiers	-	(17)	(17)	-	(34)
Commissions de caution internes reçues sur loyers hôteliers	-	11	11	-	22
Total Loyers opérationnels	1 558	(413)	(355)	(58)	(710)

(1) Le détail par marque et par type de contrat se détaille de la manière suivante au 30 juin 2006 :

Etablissements en location au 30/06/2006	Loyer fixe avec option	Loyer fixe sans option	Loyer fixe avec rémunération variable	Loyer variable avec minimum	Loyer variable avec minimum capé	Loyer variable sans minimum	Total
Sofitel	11	8	3	8	-	8	38
Novotel	36	47	9	9	1	54	156
Mercure	43	64	24	11	-	46	188
Suitehotel	5	5	-	-	-	-	10
Ibis	55	107	14	41	-	96	313
Etap Hôtel	26	48	1	1	-	16	92
Formule 1	98	3	12	-	-	4	117
Motel 6	449	47	-	2	-	-	498
Red Roof	143	3	-	-	-	-	146
Total	866	332	63	72	1	224	1 558

(2) Les loyers fixes avec rémunération variable comprennent une partie fixe. La partie variable est en général un pourcentage du chiffre d'affaires ou un pourcentage du résultat brut d'exploitation.

(3) Ces loyers sont déterminés en pourcentage du chiffre d'affaires ou un pourcentage du résultat brut d'exploitation auxquels sont assortis un minimum garanti contractuel fixe.

(4) Les loyers sont déterminés sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires auquel est assorti un minimum garanti contractuel fixe plafonné.

(5) Les loyers sont déterminés sur la base d'un pourcentage de chiffre d'affaires (202 hôtels) ou sur la base d'un pourcentage du résultat brut d'exploitation (22 hôtels). Aucune clause de minimum garanti ne figure dans les contrats de location de ces hôtels.

C. Détail des engagements minimaux de loyers sur une base de trésorerie décaissée

Les engagements minimums de loyers représentent uniquement les engagements de loyers à long terme de l'hôtellerie. Dans les autres métiers, ces engagements sont en règle générale de courte durée (inférieure à 3 ans) et ne figurent pas à ce titre dans le tableau ci-dessous.

L'échéancier détaillant les engagements minimums de loyers convertis sur la base du taux de change moyen, non actualisés et indexés aux derniers taux connus est le suivant :

Années	En € millions	Années	En € millions
2006	(333)	2016	(539)
2007	(648)	2017	(515)
2008	(650)	2018	(464)
2009	(650)	2019	(444)
2010	(648)	2020	(368)
2011	(637)	2021	(297)
2012	(620)	2022	(251)
2013	(605)	2023	(176)
2014	(588)	>2024	(645)
2015	(565)	Total	(9 643)

La valeur actuelle, sur la base d'un taux de 8% des engagements minimum de loyers servant de base au calcul ou ratio « Marge brute d'Autofinancement d'Exploitation courante retraitée / Dette nette retraitée » est de € 5 357 millions.

La charge d'intérêt afférente à cette dette retraitée, calculée à 8% s'établit à € 429 millions. Le différentiel entre le loyer minimum (soit € 648 millions) et la charge d'intérêt (€ 429 millions) s'établit à € 219 millions Cette dernière constitue le remboursement implicite de la dette retraitée « méthode Standards & Poor's ».

Note 7. Excédent brut d'exploitation par métier et par zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	30 juin 2006 (2)	30 juin 2005 Proforma	2005 Proforma
HÔTELLERIE	146	106	92	9	22	-	375	311	750
Haut et milieu de gamme	72	44	7	6	14	-	143	120	284
Économique	74	62	-	3	8	-	147	131	302
Économique États-Unis	-	-	85	-	-	-	85	60	164
SERVICES	20	63	2	61	1	(5)	142	111	243
AUTRES ACTIVITES	18	22	-	5	2	(8)	39	48	103
Agences de voyages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casinos	14	-	-	-	3	-	17	17	45
Restauration	2	9	-	6	(1)	-	16	16	33
Services à bord des trains	1	5	-	-	-	-	6	7	19
Holdings et autres	1	8	-	(1)	-	(8)	-	8	6
Total 30 juin 2006	184	191	94	75	25	(13)	556		
Total 30 juin 2005 Proforma	190	146	67	53	23	(9)		470	
Total 2005 Proforma	415	332	186	123	56	(16)			1 096

(1) l'excédent brut d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

(2) Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, l'excédent brut d'exploitation de Carlson Wagonlit Travel (CWT) a été reclassé en Résultat net des activités non conservées (cf. Note 17).

L'excédent brut d'exploitation consolidé au 30 juin 2006 s'établit à € 556 millions, contre € 470 millions au 30 juin 2005 Proforma.

Cette augmentation s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	+83	M€
✓ développement	0	M€
✓ impact de change	+12	M€
✓ cession d'actifs	(9)	M€

Evolution du résultat brut d'exploitation au premier semestre 2006

+86 M€

Evolution de l'excédent brut d'exploitation par métier :

	Jun 2006 / Jun 2005 Proforma	A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	%
HÔTELLERIE	+64	+66	+21,2%
Haut et milieu de gamme	+23	+33	+27,1%
Économique	+16	+11	+8,6%
Économique États-Unis	+25	+22	+37,1%
SERVICES	+31	+25	+22,4%
Autres activités	(9)	(8)	(15,5)%
Casinos	-	-	+2,4%
Restauration	-	+1	+3,4%
Services à bord des trains	(1)	(1)	(7,8)%
Holdings et Autres	(8)	(8)	(96,7)%
Total Groupe	+86	+83	+17,8%

Evolution de l'excédent brut d'exploitation par zone géographique :

	Juin 2006 / Juin 2005 Proforma En M€	A périmètre et change constants En M€	%
- France	(6)	-	+0,2%
- Europe (hors France)	+45	+45	+30,8%
- Amérique du Nord	+27	+24	+36,4%
- Amérique Latine & Caraïbes	+22	+14	+27,0%
- Autres pays	+2	+4	+16,0%
- Structures mondiales	(4)	(4)	(48,0)%
Total Groupe	+86	+83	+17,8%

Pour rappel, les données publiées par métiers et par zones géographiques étaient les suivantes :

En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié	En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE	311	750	France	198	431
Haut et milieu de gamme	120	284	Europe (hors France)	160	360
Économique	131	302	Amérique du Nord	74	196
Économique États-Unis	60	164	Amérique Latine & Caraïbes	53	124
SERVICES	111	243	Autres pays	24	57
AUTRES ACTIVITES	76	156	Structures mondiales	(11)	(19)
Agences de voyages	29	53			
Casinos	17	45			
Restauration	16	33			
Services à bord des trains	7	19			
Holdings et autres	7	6			
Total	498	1 149	Total	498	1 149

Note 8. Détail des amortissements et provisions

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Amortissements	(417)	(199)	(214)	(206)	(430)
Provisions	1	(5)	(6)	(2)	(2)
Total	(416)	(204)	(220)	(208)	(432)

Note 9. Résultat d'exploitation par métier et zone géographique

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (1)	30 juin 2006 (2)	30 juin 2005 Proforma	2005 Proforma
HÔTELLERIE	89	50	42	5	13	(5)	194	142	394
Haut et milieu de gamme	37	9	1	3	7	(5)	52	35	101
Économique	52	41	-	2	6	-	101	87	213
Économique États-Unis	-	-	41	-	-	-	41	20	80
SERVICES	19	60	2	56	-	(7)	130	102	223
AUTRES ACTIVITES	5	12	-	4	2	(11)	12	22	64
Agences de voyages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casinos	6	-	-	-	2	-	8	9	28
Restauration	-	6	-	5	-	-	11	11	21
Services à bord des trains	(1)	5	-	-	-	-	4	5	15
Holdings et autres	-	1	-	(1)	-	(11)	(11)	(3)	-
Total 30 juin 2006	113	122	44	65	15	(23)	336		
Total 30 juin 2005 Proforma	125	86	18	46	12	(21)		266	
Total 2005 Proforma	279	217	83	106	33	(37)			681

(1) le résultat d'exploitation des entités dont les coûts et les revenus (redevances) ne sont pas spécifiques à une zone géographique a été présenté sous la rubrique « Structures mondiales ».

(2) Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le résultat d'exploitation de Carlson Wagonlit Travel (CWT) a été reclassé en Résultat net des activités non conservées (cf. Note 17).

Le résultat d'exploitation consolidé au 30 juin 2006 s'établit à € 336 millions contre € 266 millions au 30 juin 2005 proforma. Cette évolution s'analyse comme suit :

✓ activité (à périmètre et change constants)	+71	M€
✓ développement	(11)	M€
✓ impact de change	+9	M€
✓ cession d'actifs	+1	M€

Evolution du résultat d'exploitation au premier semestre 2006

+70 M€

Evolution du résultat d'exploitation par métier :

	Juin 2006 / Juin 2005		A périmètre et change constants	
	En M€	En M€	En M€	%
HÔTELLERIE	+52	+57	+57	+40,4%
Haut et milieu de gamme	+17	+26	+26	+76,2%
Économique	+14	+11	+11	+13,0%
Économique États-Unis	+21	+20	+20	-
SERVICES	+28	+23	+23	+22,2%
Autres activités	(10)	(9)	(9)	(40,1)%
Casinos	(1)	-	-	(0,9)%
Restauration	-	-	-	+1,9%
Services à bord des trains	(1)	(1)	(1)	(12,8)%
Holdings et Autres	(8)	(8)	(8)	-
Total Groupe	+70	+71	+71	26,7%

Evolution du résultat d'exploitation par zone géographique :

	A périmètre et change constants		%
	Jun 2006 / Jun 2005 En M€	En M€	
France	(12)	(3)	(2,5)%
Europe (hors France)	+36	+38	+44,5%
Amérique du Nord	+26	+22	-
Amérique Latine et Caraïbes	+19	+12	+27,2%
Autres pays	+3	+3	+26,9%
Structures mondiales	(2)	(1)	(12,6)%
Total Groupe	+70	+71	26,7%

Pour rappel, les données publiées par métiers et par zones géographiques étaient les suivantes :

En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié	En € millions	30 juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE	142	394	France	133	289
Haut et milieu de gamme	35	101	Europe (hors France)	99	241
Économique	87	213	Amérique du Nord	21	85
Économique États-Unis	20	80	Amérique Latine & Caraïbes	45	106
SERVICES	102	223	Autres pays	13	34
AUTRES ACTIVITES	46	100	Structures mondiales	(21)	(38)
Agences de voyages	24	36			
Casinos	9	28			
Restauration	11	21			
Services à bord des trains	5	15			
Holdings et autres	(3)	-			
Total	290	717	Total	290	717

Note 10. Résultat financier

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Intérêts financiers (1)	(133)	(66)	(57)	(66)	(135)
Autres revenus et charges financières (2)	13	8	1	8	13
Résultat financier	(120)	(58)	(56)	(58)	(122)

(1) Le détail des intérêts financiers décaissés et non décaissés est le suivant :

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
- Intérêts financiers décaissés	(109)	(55)	(50)	(55)	(111)
- Intérêts financiers non décaissés (*)	(24)	(11)	(7)	(11)	(24)
Total des intérêts financiers	(133)	(66)	(57)	(66)	(135)

(*) Il s'agit de la charge d'intérêt « non décaissée » relative aux OCEANE émises par le Groupe comptabilisée dans le cadre des normes IFRS (voir Note 1.N)

(2) Le détail des "Autres revenus et charges financières" est le suivant :

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
- Dividendes perçus des sociétés non consolidées	6	3	3	3	6
- Gains et pertes de change (hors instruments financiers évalués à la juste valeur)	6	3	(1)	3	6
- Autres (dotations) / reprises de provisions financières	1	2	(1)	2	1
Total des autres revenus et charges financières	13	8	1	8	13

Note 11. Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Quote-part des résultats mis en équivalence avant impôt	22	0	7	1	23
Quote-part d'impôt sur résultats mis en équivalence	(14)	(2)	(5)	(3)	(15)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	8	(2)	2	(2)	8

Les principales contributions s'analysent comme suit :

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Orbis (Hôtellerie Pologne)	6	2	1	2	6
Dorint (Hôtellerie Allemagne) (Note 2.E)	(7)	(5)	(3)	(5)	(7)
Hôtellerie Asie / Australie	3	1	2	1	3
Club Méditerranée (Note 2.A.2)	3	1	0	1	3
Fonds d'investissement Tunisie & Maroc (STI et RISMA)	2	1	(1)	1	2
Autres	1	(2)	3	(2)	1
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	8	(2)	2	(2)	8

Note 12. Charges de restructuration

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Provisions pour restructuration	(19)	1	11	-	(20)
Coûts de restructuration	(20)	(7)	(28)	(8)	(23)
Charges de restructuration	(39)	(6)	(17)	(8)	(43)

L'accroissement des charges de restructuration sur la période 2005 s'explique principalement par le provisionnement des charges occasionnées par le départ de dirigeants dans le cadre du changement de gouvernance intervenu chez Accor en début d'année 2006 et dont les effets étaient connus en fin d'année 2005. Les coûts afférents à ces départs ont été payés en 2006.

Les charges de restructuration sur la période 2006 comprennent principalement des coûts liés à la réorganisation au sein du Groupe.

Note 13. Dépréciation d'actifs

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Ecart d'acquisition	(20)	(7)	(14)	(7)	(20)
Immobilisations incorporelles	(1)	(1)	0	(1)	(1)
Immobilisations corporelles	(86)	(82)	11	(82)	(86)
Immobilisations financières	0	0	(23)	0	0
Dépréciation d'actifs	(107)	(90)	(26)	(90)	(107)

Le montant des dotations pour provision pour dépréciation d'actifs au 1^{er} semestre 2006 s'élève à € 53 millions. Ces dotations sont relatives à 72 hôtels.

Le montant des reprises de provision comptabilisées en résultat au cours du 1^{er} semestre 2006 s'élève à € 27 millions. Ces reprises de provisions concernent 32 hôtels principalement en France.

Les principaux actifs immobilisés sur lesquels une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur le semestre sont les suivants :

A. Dépréciation sur écarts d'acquisition

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
HÔTELLERIE	(16)	(7)	(9)	(7)	(16)
Haut et milieu de gamme	(14)	(6)	(9)	(6)	(14)
Économique	(2)	(1)	-	(1)	(2)
Économique États-Unis	-	-	-	-	-
SERVICES	(3)	-	(2)	-	(3)
AUTRES ACTIVITES	(1)	-	(3)	-	(1)
Agences de voyages	-	-	-	-	-
Casinos	-	-	-	-	-
Restauration	(1)	-	-	-	(1)
Services à bord des trains	-	-	-	-	-
Holdings et autres	-	-	(3)	-	-
Total	(20)	(7)	(14)	(7)	(20)

En 2005, le principal écart d'acquisition ayant fait l'objet d'une dépréciation est celui de Dorint pour € 8 millions. En 2006, le principal écart d'acquisition ayant fait l'objet d'une dépréciation est celui du Mercure Varsovie centre pour € 6 millions.

B. Dépréciation sur actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Il n'y a aucune dépréciation sur actifs incorporels sur la période.

C. Dépréciation sur actifs corporels

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publi�	2005 Publi�
H�TELLERIE	(84)	(80)	12	(80)	(84)
Haut et milieu de gamme	(50)	(74)	14	(74)	(50)
�conomique	(30)	(6)	(2)	(6)	(30)
�conomique �tats-Unis	(4)	-	-	-	(4)
SERVICES	-	-	-	-	-
AUTRES ACTIVITES	(2)	(2)	(1)	(2)	(2)
Agences de voyages	-	-	-	-	-
Casinos	(1)	(2)	-	(2)	(1)
Restauration	-	-	(1)	-	-
Services � bord des trains	-	-	-	-	-
Holdings et autres	(1)	-	-	-	(1)
TOTAL	(86)	(82)	11	(82)	(86)

Les   86 millions de d pr ciation d'actifs corporels sont principalement li s   des plans de cession d'actifs non prioritaires pour le Groupe ainsi qu'  la revue r guli re de la valorisation du patrimoine. Ils concernent 106 h tels en 2005.

Au 1^{er} semestre 2006, le groupe a constat  une reprise nette de   11 millions. Ce montant se d compose en une dotation pour d pr ciation de   16 millions (72 h tels) et une reprise de provision pour d pr ciation de   27 millions (32 h tels).

D. D pr ciation sur actifs financiers

Au 1^{er} semestre 2006, le pr t consenti au Docteur Ebertz a  t  d pr ci    hauteur de   23 millions pour le ramener   sa valeur de r alisation probable.

Note 14. Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Plus ou moins-value de cession	90	98	147	98	90
Provisions sur actifs hôteliers	(17)	(14)	(28)	(15)	(18)
Total	73	84	119	83	72

Au 31 décembre 2005, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 107 millions dégagée dans le cadre de la cession de contrats de 128 hôtels en France (cf. Note 2.B.2) ;
- ✓ Le résultat sur la cession de 44 hôtels non prioritaires pour € 5 millions ;
- ✓ Diverses dotations et reprises dont celles liées à des risques en Allemagne (voir Note 32).

Au 30 juin 2005, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 107 millions dégagée dans le cadre de la cession à Foncière des Murs avec maintien d'un contrat de location variable en pourcentage du chiffre d'affaires de 128 hôtels murs d'hôtels en France (cf. Note 2.B.2) ;
- ✓ Le résultat sur la cession d'actifs non prioritaires en Europe et aux Etats-Unis pour € 11 millions.

Au 30 juin 2006, le résultat de la gestion du patrimoine hôtelier comprend notamment :

- ✓ Une plus-value de € 129 millions dégagée dans le cadre de la cession à Foncière des Murs avec maintien d'un contrat de location variable en pourcentage du chiffre d'affaires de 55 murs d'hôtels et 3 murs d'instituts de Thalassothérapie en France et de 10 murs d'hôtels en Belgique (cf. Note 2.B.2).
- ✓ Une moins-value de € (13) millions liée à la cession de 5 Sofitel aux Etats-Unis avec maintien d'un contrat de gestion long terme (cf. Note 2.B.1).
- ✓ Le résultat sur la cession d'hôtels non prioritaires en Europe et aux Etats-Unis pour € 31 millions (cf. Note 2.B.3).
- ✓ Une provision de € (14) millions relative à des coûts de résiliation anticipée de 6 contrats de location fortement déficitaires au Danemark.

Note 15. Résultat de la gestion des autres actifs

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Plus ou moins-value de cession	28	30	(4)	30	28
Provisions	(30)	(4)	0	(4)	(30)
Gains/ (pertes) non récurrents	(36)	(3)	(21)	(3)	(35)
Total	(38)	23	(25)	23	(37)

Au 31 décembre 2005, le poste de plus ou moins-value de cession intègre principalement la plus-value dégagée lors de la cession de Financière Courtepaille pour € 25 millions.

Le poste « Provisions » comprend notamment une dotation pour provision de € 36 millions sur les actifs jugés irrécouvrables et une reprise de provision de € 12 millions.

Le poste « gains et pertes non récurrents » comprend notamment le paiement à Dorint de € 13 millions dans le cadre des différents accords tels que décrits en Note 2.E.

Au 30 juin 2005, le poste de plus-value de cession intègre principalement la plus-value dégagée lors de la cession de Financière Courtepaille pour € 25 millions.

Le poste « provisions » comprend essentiellement une dotation pour provision de € 7 millions sur des créances jugées irrécouvrables.

Au 30 juin 2006, le poste de plus ou moins-value de cession intègre principalement la moins-value dégagée lors de la cession des titres Compass pour € (4) millions.

Par ailleurs, suite à la cession des titres Club Méditerranée, une moins-value de € (7) millions a été dégagée au 30 juin 2006, et une provision sur titres de € (6) millions a été comptabilisée au cours du premier semestre pour constater la perte de valeur à € 39,8 par titre (cours du 30 juin 2006 de Club Med) des 5,43% de titres qui ont fait l'objet d'une intention de cession à court terme par le Groupe (Cf. Note 2.A.2).

Note 16. Impôts sur les bénéfices

Note 16.1. Charge d'impôt de l'exercice

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Charge d'impôt exigible	(193)	(77)	(107)	(82)	(200)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	-	-	-	-	-
Sous-total impôts exigibles	(193)	(77)	(107)	(82)	(200)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	78	16	12	15	78
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	(2)	(2)	3	(2)	(2)
Sous-total impôts différés	76	14	15	13	76
Charge d'impôt hors impôt afférent aux sociétés mises en équivalence et aux activités non conservées	(117)	(63)	(92)	(69)	(124)
Impôts des sociétés mises en équivalence	(14)	(2)	(5)	(3)	(15)
Impôts afférents aux activités non conservées	(7)	(6)	(8)	-	-
Charge d'impôt totale	(138)	(71)	(105)	(72)	(139)
Résultat avant impôt	458	217	333	238	488
Charge d'impôt du Groupe	(117)	(63)	(92)	(69)	(124)
Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt	25,5%	29,0%	27,6%	29,0%	25,4%

Note 16.2. Taux effectif d'impôt

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 Proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
Résultat avant impôt (a)	458	217	333	238	488
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	22	18	9	18	22
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	(14)	(2)	3	(2)	(14)
Impôts sur quote-parts de mises en équivalence	14	2	5	3	15
Autres	9	(1)	7	2	11
Total des différences permanentes (charges non déductibles) (b)	31	17	24	21	34
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (1) (c)	(103)	(196)	(177)	(199)	(104)
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	386	38	180	60	418
Taux courant d'impôt en France (e)	34,93%	34,93%	34,43%	34,93%	34,93%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(135)	(13)	(62)	(21)	(146)
Ajustements sur l'impôt théorique :					
. du différentiel de taux courant des pays étrangers	20	9	8	10	20
. des pertes fiscales de l'exercice non activées	(43)	(28)	(11)	(29)	(44)
. de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	10	5	8	6	12
. des impacts de changement de taux d'impôts différés	(2)	(2)	3	(2)	(2)
. des quote-parts de mises en équivalence	14	2	5	3	15
. de l'impôt total sur le TSDI (2)	64	-	-	-	64
. autres	(16)	(3)	(18)	(3)	(14)
Total des ajustements sur l'impôt théorique (g)	47	(17)	(5)	(15)	51
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(88)	(30)	(67)	(36)	(95)
Impôt au taux réduit (i)	(29)	(33)	(25)	(33)	(29)
Charge d'impôt du Groupe (j) = (h) + (i)	(117)	(63)	(92)	(69)	(124)
Résultat avant impôt taxable au taux courant	386	38	180	60	418
Charge d'impôt à taux courant	(115)	(4)	(54)	(11)	(126)
Taux courant d'impôt du Groupe	29,8%	10,5%	29,9%	18,3%	30,1%

(1) Principalement relatif aux transactions immobilières en France avec Foncière des Murs réalisées en 2005 et 2006 (voir Note 2.B.2) :

Au 31 décembre 2005, figure dans le résultat avant impôt une plus-value de € 107 millions, qui dans le cadre du régime de faveur des Sociétés d'Investissements Immobilières Cotées (SIIC), a été taxée à taux réduit de 16,5%. Au 30 juin 2006, figure dans le résultat avant impôt une plus-value de € 129 millions, qui dans le cadre du régime de faveur des Sociétés d'Investissements Immobilières Cotées (SIIC), a été taxée à taux réduit de 16,5% pour € 24 millions.

(2) La loi de finance 2006 a modifié les conditions de déductibilité des intérêts sur le TSDI. Dans ce cadre, le TSDI émis par Accor en 1990 portant échéance le 27 décembre 2005 a donné lieu en 2005 à la comptabilisation suivante :

- Charge d'impôt société de € 63 millions ;
- Reprise d'impôt différé passif de € 127 millions. Il est précisé que cet impôt différé a été constaté par capitaux propres dans le cadre de la première application des normes IFRS.

Au 31 décembre 2005, la dette liée aux titres subordonnés à durée indéterminée reconditionnés a été totalement remboursée.

Note 16.3. Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	137	152	150
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social (1)	86	190	56
Pertes fiscales	87	45	39
Sous-total Impôts différés actifs	310	387	245
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	81	84	68
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	239	230	107
Sous-total Impôts différés passifs	320	314	175
Impôts différés nets	(10)	73	70

(1) La variation des différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social s'explique principalement par la reprise d'impôt différé sur le TSDI pour € 127 millions (voir Note 16.2).

Note 16.4. Impôts différés actifs non comptabilisés

Au 30 juin 2006, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à € 178 millions. Pour mémoire, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à € 97 millions au 30 juin 2005 et à € 171 millions au 31 décembre 2005.

Au 30 juin 2006, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se présente comme suit :

En € millions	Différences temporelles déductibles	Pertes fiscales	Crédits d'impôt	Total
N+1	-	(14)	(1)	(15)
N+2	-	(8)	-	(8)
N+3	-	(2)	-	(2)
N+4	-	(2)	-	(2)
N+5 et au-delà	-	(13)	-	(13)
Sans limite	(1)	(137)	-	(138)
Impôts différés nets	(1)	(176)	(1)	(178)

Note 17. Résultat net des activités non conservées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités non conservées comprend l'ensemble du résultat de Carlson Wagonlit Travel (CWT), (Cf. Note 2.A.3). Le détail du compte de résultat de CWT reclassé dans la ligne « résultat net des activités non conservées » aux comptes de résultats consolidés d'Accor est le suivant :

En € millions	2005	Juin 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	486	239	249
Autres produits opérationnels	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL	486	239	249
Charges d'exploitation	(406)	(199)	(205)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	80	40	44
Loyers	(27)	(11)	(14)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	53	29	30
Amortissements et provisions	(16)	(5)	(7)
RESULTAT D'EXPLOITATION	36	24	23
Résultat financier	(2)	-	(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	1	-	1
RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENENTS	35	24	22
Charges de restructuration	(5)	(2)	(1)
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	-	-	-
Résultat de la gestion des autres actifs	-	(1)	3
RESULTAT AVANT IMPOT	30	21	24
Impôts	(7)	(6)	(8)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	23	15	16
Intérêts minoritaires	(2)	-	(2)
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON CONSERVEES	21	15	14

Note 18. Ecart d'acquisition

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Valeurs brutes	2 447	2 484	2 097
Amortissements cumulés et dépréciations	(635)	(587)	(473)
Total en valeur nette	1 812	1 897	1 624

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Hôtellerie Haut et milieu de gamme France	215	266	264
Motel 6	250	256	238
Hôtellerie Australie	192	190	179
Casinos (Accor Casinos, SHCD et Groupe Lucien Barrière SAS)	152	161	161
Red Roof Inns	164	168	156
Hôtellerie Économique (hors Motel 6 et Red Roof Inns)	99	87	92
Go Voyages	51	57	57
Hôtellerie Asie	48	50	45
Services USA	9	8	36
Services Royaume Uni	34	35	35
Services Roumanie	34	31	34
Hôtellerie Italie (Sifalberghi)	33	33	33
Services Mexique	34	35	32
Hôtellerie Hongrie (Pannonia)	17	26	27
Lenôte	11	23	24
Hôtellerie Égypte (Gezirah)	24	24	24
Hôtellerie Pays-Bas	21	21	21
Services Suède (Rikskuponger)	14	20	20
Services Argentine (Servicios Ticket)	11	11	11
Hôtellerie Suisse	9	9	9
Services Venezuela (Seremca)	8	8	8
Hôtellerie Pologne	12	12	6
Agences de voyages (Cf. Note 2.A.3)	250	251	-
Autres (inférieurs à € 6 millions)	120	115	112
Total en valeur nette	1 812	1 897	1 624

La variation des écarts d'acquisition nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Valeur nette au 1er janvier	1 667	1 667	1 897
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	39	137	46
. Hôtellerie Haut et milieu de gamme France	-	48	-
. Hôtellerie Économique (hors Motel 6 et Red Roof Inns)	-	-	5
. Groupe Lucien Barrière SAS	11	20	1
. Services Roumanie (Acquisition de 30% de Hungastro)	13	18	3
. Services USA (Acquisition Commuter Check Services - Ticket Transport)	-	-	28
. Services France (Aquisition Stimula - Ticket Cadeau)	-	-	7
. Services autres acquisitions	2	14	1
. Lenôtre (Acquisition de 9 boutiques)	-	12	-
. Go Voyages	1	11	-
. Hôtellerie Suisse	7	7	-
. Autres	5	7	1
Cessions de l'exercice	(3)	(4)	(3)
Dépréciations	(3)	(12)	(13)
Différence de conversion	84	97	(49)
Reclassements en actifs disponibles à la vente (Cf. Notes 2.A.3 et 31)	-	-	(251)
Reclassements et autres variations	28	12	(3)
Valeur nette en fin de période	1 812	1 897	1 624

Note 19. Immobilisations incorporelles

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Valeurs Brutes			
Marque Motel 6 (1)	165	170	158
Marque Red Roof Inns (1)	99	102	94
Autres marques et réseaux	21	23	24
Licences, logiciels	231	212	161
Autres immobilisations incorporelles	152	174	163
Total valeurs brutes	668	681	600
Amortissements et pertes de valeur			
Licences, logiciels	(130)	(139)	(109)
Autres immobilisations incorporelles	(102)	(105)	(102)
Total amortissements et pertes de valeur cumulés	(232)	(244)	(211)
Valeurs nettes	436	437	389

(1) Au premier semestre 2006, les variations des marques Motel 6 et Red Roof Inns s'expliquent par l'évolution des taux de clôture USD contre EURO (31 décembre 2005 : 1,1797– 30 juin 2006 : 1,2713)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Valeurs nettes au 1er janvier	400	400	437
Acquisitions de la période	3	2	4
Immobilisations générées en interne	9	21	6
Entrées de périmètre	-	5	-
Dotations aux amortissements	(19)	(41)	(18)
Cessions de la période	(1)	(2)	(2)
Différence de conversion	42	50	(23)
Reclassements	2	2	5
Reclassements en actifs disponibles à la vente (Cf. Notes 2.A.3 et 31)	-	-	(20)
Valeurs nettes en fin de période	436	437	389

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Marque Motel 6	165	170	158
Marque Red Roof Inns	99	102	94
Autres marques	21	23	24
Valeur comptable en fin de période	285	295	276

Le groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limites prévisibles à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Au 30 juin 2006, le montant des engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles ne figurant pas dans le bilan s'élève à € 5 millions.

Note 20. Immobilisations corporelles

Note 20.1 Détail des immobilisations corporelles par nature

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Terrains	556	527	462
Constructions	2 657	2 544	2 356
Agencements	2 050	1 955	1 941
Matériels et mobiliers	1 621	1 666	1 542
Immobilisations en cours	217	268	251
Valeur brute	7 101	6 960	6 552

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Constructions	(915)	(817)	(783)
Agencements	(1 100)	(1 021)	(1 026)
Matériels et mobiliers	(1 075)	(1 096)	(1 016)
Immobilisations en cours	(14)	(5)	(5)
Total des amortissements	(3 104)	(2 939)	(2 830)
Terrains	(7)	(7)	(8)
Constructions	(115)	(118)	(114)
Immobilisations en cours	-	(5)	(5)
Total des dépréciations (voir Note 13)	(122)	(130)	(127)
Amortissements et dépréciations	(3 226)	(3 069)	(2 957)

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Terrains	549	520	454
Constructions	1 627	1 609	1 459
Agencements	950	934	915
Matériels et mobiliers	546	570	526
Immobilisations en cours	203	258	241
Valeur nette	3 875	3 891	3 595

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Valeurs nettes au 1er janvier	3 717	3 717	3 891
Entrées de périmètre	26	159	18
Investissements de la période	233	601	258
Cessions	(75)	(129)	(243)
Dotations aux amortissements	(190)	(392)	(191)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(81)	(86)	(15)
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en charges	-	-	26
Différence de conversion	165	198	(100)
Reclassements en actifs disponibles à la vente (voir Note 31)	-	(260)	(46)
Autres reclassements	80	83	(3)
Valeurs nettes en fin de période	3 875	3 891	3 595

Au 30 juin 2006, le montant des engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ne figurant pas dans le bilan s'élève à € 205 millions.

Par ailleurs, dans le cadre des opérations signées avec Foncière des Murs (voir Note 2.B.2), Accor s'est engagé à réaliser des travaux pour € 94 millions sur la période 2005-2009 et Foncière des Murs s'est engagée à financer € 136 millions, soit un programme total de € 230 millions.

Au 30 juin 2006, € 16 millions de travaux ont été réalisés par le Groupe. Dans le cadre des contrats de location signés entre Foncière des Murs et Accor, le Groupe s'est engagé à entretenir les hôtels sur la base d'un montant minimum chiffré en pourcentage du chiffre d'affaires (4 % Ibis et Etap, 3,5% Novotel et Sofitel, et 3% ou 3,5% Mercure) à partir du 1^{er} janvier 2009 et jusqu'à la première rupture possible du bail (1^{er} juillet 2017).

Au cours du premier semestre 2006, le montant des frais financiers incorporés dans le coût des immobilisations corporelles s'est élevé à € 3 millions. Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunts pouvant être incorporés dans le coût des actifs s'élève à 4,93% (taux moyen de la dette Groupe au 31 décembre 2005).

Note 20.2 Détail des immobilisations en contrats de location-financement

Au 30 juin 2006, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à € 242 millions en valeurs nettes, contre € 262 millions au 31 décembre 2005, et se répartissent comme suit :

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Terrains	68	43	42
Constructions	343	234	241
Agencements	156	108	94
Matériels et mobiliers	61	58	36
Immobilisations corporelles (valeur brute)	628	443	413
Immobilisations corporelles (amortissements et dépréciations)	(286)	(181)	(171)
Immobilisations corporelles (valeur nette)	342	262	242

Le reclassement d'immobilisations en location-financement en actifs disponibles à la vente est inférieur à € 1 million (voir Note 31).

L'échéancier de la dette annuelle non actualisée relative aux contrats de location-financement se présente de la façon suivante :

	Dette en € millions Non actualisée
2007	245
2008	207
2009	183
2010	165
2011	151
2012	136
2013	109
2014	89
2015	80
2016	72
2017	63
2018	55
2019	42
> 2020	30

Note 21. Prêts long terme

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Valeurs brutes	372	306	258
Provisions	(46)	(18)	(36)
Total en valeur nette	326	288	222

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Hôtellerie Asie Pacifique (1)	77	75	70
Hôtellerie Allemagne (2)	35	35	14
Colony Capital (3)	33	33	-
Hôtellerie Pays-Bas	28	28	28
Hôtellerie Etats-Unis / Canada	26	27	25
Hôtellerie Royaume-Uni	28	27	27
Front de Seine Participations (Novotel Paris Tour Eiffel)	24	25	26
Société ABC (hôtels Demeure / Libertel) (4)	16	-	-
Orbis (5)	14	-	-
Autres	45	38	32
Total	326	288	222

- (1) Le montant des prêts, consentis pour l'hôtellerie Asie Pacifique, inclut principalement des prêts accordés à Tahl (Foncière Australienne) s'élevant à € 65 millions au 31 décembre 2005 et € 61 millions au 30 juin 2006.
- (2) Dans le cadre de la prise de participation dans Dorint AG, le Groupe a été amené à prêter à Mr Ebertz € 35 millions remboursables au plus tard au 31 décembre 2010 (voir note 2.E). Au 30 juin 2006, ce prêt s'élève à € 37 millions en valeur brute et € 14 millions en valeur nette.
- (3) Lors de la cession de 50% d'Accor Casinos, Accor a consenti un prêt de € 80 millions à Colony Capital. Les intérêts sur ce prêt ont été capitalisés et seront payés à échéance du prêt (cf. Note 2.G.1). En 2004, Colony Capital a remboursé une partie de ce prêt (€ 65 millions) dans le cadre de l'opération de rapprochement entre Accor Casinos et Groupe Lucien Barrière SAS (cf. Note 2.G.2). En février 2006, ce prêt a été remboursé par anticipation.
- (4) En partenariat avec deux fonds d'investissements américains, Accor a acquis en décembre 1999 le pôle hôtelier de la CGIS filiale de Vivendi. Le parc hôtelier ainsi repris comprenait 41 hôtels Libertel et 8 hôtels Sofitel Demeure (soit un total de 3 240 chambres). Au 31 décembre 2005, tous les hôtels ont été cédés et le prêt a été remboursé et déprécié pour la partie non recouvrable.
- (5) Dans le cadre de l'opération de cession de 3 Novotel et 8 Ibis, pour un montant de € 64 millions, le Groupe a accordé en 2003 un crédit vendeur de € 14 millions qui a été remboursé au cours de l'exercice 2005.

Note 22. Titres mis en équivalence

En € millions		Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Club Méditerranée	(Note 2.A.2) (1)	310	317	0
Orbis (Hôtellerie Pologne)	(2)	135	164	161
Asie / Pacifique		43	46	48
Fonds d'investissement Maroc (RISMA)	(3)	17	28	32
Dorint (Hôtellerie Allemagne)	(Note 2.E) (4)	23	24	33
Fonds d'investissement Egypte		12	13	11
Société Hôtelière Paris Les Halles (SHPH)	(5)	8	9	9
Fonds d'investissement Tunisie (STI)	(6)	8	8	7
Sofitel Londres St James (Hôtellerie UK)		3	3	3
Sofitel Paris Le Faubourg (Hôtellerie France)		9	-	-
Hôtels ABC (hôtels Demeure / Libertel)	(7)	(3)	(1)	-
Front de Seine Participations	(8)	(1)	0	0
Autres		31	29	27
Total		595	640	331

(1) Les comptes de Club Méditerranée sont les suivants :

Club Méditerranée (En € millions)		Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires		750	1 590	N/A
Résultat net	(*)	3	4	N/A
Trésorerie / (Dettes) nette		(378)	(240)	N/A
Montant des capitaux propres	(**)	746	749	N/A
Capitalisation boursière		755	761	N/A
Total de bilan		1 468	1 379	N/A
Fraction de capital détenu		28,93%	28,93%	11,43%

(*) Montants après retraitements liés à la première intégration de Club Méditerranée dans les comptes du Groupe Accor (voir Note 2.A.2).

(**) Le montant des capitaux publiés par le groupe Club Méditerranée est de € 525 millions au 31 octobre 2005 en IFRS : la différence entre ce montant et le montant figurant dans le tableau ci-dessus au 31 décembre 2005 s'explique principalement par la réappréciation d'actifs corporels et par l'évaluation de la marque.

(2) Les comptes de Orbis sont les suivants :

Orbis (Hôtellerie Pologne) (En € millions)		Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires		115	248	122
Résultat net		4	29	11
Trésorerie / (Dettes) nette		(35)	(51)	(64)
Montant des capitaux propres		311	352	338
Capitalisation boursière		260	394	492
Total de bilan		531	560	558
Fraction de capital détenu		35,58%	40,58%	40,58%

Depuis 2005, les comptes de Orbis sont publiés en normes IFRS.

(3) Les comptes du fonds d'investissement hôtelier au Maroc (Risma) se détaillent comme suit :

Risma (Fonds d'investissement Maroc) (En € millions)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	28	57	34
Résultat net	1	4	1
Trésorerie / (Dette) nette	(58)	(50)	(29)
Montant des capitaux propres	38	56	85
Capitalisation boursière	N/A	N/A	172
Total de bilan	121	137	147
Fraction de capital détenu	45,29%	48,25%	35,27%

(4) Les principaux indicateurs financiers de Dorint AG depuis la première consolidation sont les suivants :

Dorint (En € millions)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	261	566	287
Résultat net (*)	(19)	(26)	(11)
Trésorerie / (Dette) nette	(49)	(54)	(27)
Montant des capitaux propres (*)	(82)	(26)	(25)
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	194	189	187
Fraction de capital détenu	30,79%	29,08%	34,35%

(*) Montants après retraitements liés à la première intégration de Dorint dans les comptes du Groupe Accor aux standards IFRS (voir Note 2.E).

(5) Les comptes de la Société Hôtelière Paris Les Halles se décomposent comme suit :

Société Hôtelière Paris Les Halles (En € millions)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	27	58	31
Résultat net	2	6	2
Trésorerie / (Dette) nette	(100)	(93)	(84)
Montant des capitaux propres	14	13	15
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	134	132	129
Fraction de capital détenu	31,19%	31,19%	31,19%

(6) Les comptes du fonds d'investissement hôtelier en Tunisie (Tanit) se détaillent comme suit :

Société Tunisienne d'Investissement (En € millions)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	8	19	8
Résultat net	(1)	(1)	(3)
Trésorerie / (Dette) nette	5	5	-
Montant des capitaux propres	21	23	19
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	29	29	26
Fraction de capital détenu	37,50%	37,50%	37,50%

(7) Les comptes de la société ABC détenant les hôtels Demeure (Sofitel) et Libertel détenus en partenariat entre Accor, Blackstone et Colony sont les suivants :

Hôtel ABC (hôtel Demeure / Libertel) (En € millions)	(*)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires		8	9	N/A
Résultat net		(4)	(4)	N/A
Trésorerie / (Dettes) nette		(80)	-	N/A
Montant des capitaux propres		(11)	-	N/A
Capitalisation boursière		N/A	N/A	N/A
Total de bilan		79	-	N/A
Fraction de capital détenu		30,00%	30,00%	N/A

(*) A fin décembre 2005, tous les hôtels Demeure / Libertel ont été cédés et la société a été dissoute à fin décembre 2005.

(8) Les principaux indicateurs financiers de la société Front de Seine Participations, détenant le Novotel Tour Eiffel, sont les suivants :

Front de Seine Participations (Novotel Tour Eiffel) (En € millions)	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Chiffre d'affaires	19	38	21
Résultat net	(1)	0	0
Trésorerie / (Dettes) nette	(108)	(106)	(99)
Montant des capitaux propres	(2)	(2)	(1)
Capitalisation boursière	N/A	N/A	N/A
Total de bilan	122	120	117
Fraction de capital détenu	40,00%	40,00%	40,00%

Note 23. Actifs financiers non courants

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Titres de participation	319	307	193
Dépôts et cautionnements	139	124	89
Total valeurs brutes	458	431	282
Provisions pour dépréciation	(131)	(147)	(54)
Valeurs nettes	327	284	228

Les principaux titres et dépôts non consolidés sont les suivants :

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Compass Group (1)	108	99	-
Autres participations et dépôts (2)	219	185	228
Valeurs nettes	327	284	228

(1) Au 31 décembre 2005, Accor détenait 30 706 882 titres Compass pour une valeur brute de € 204 millions. L'ensemble de ces titres a été vendu au cours de la période pour un montant total de € 95 millions, dégageant ainsi une moins-value de € 4 millions (Cf. Note 2.A.1)

(2) Au 30 juin 2006, 2 212 349 titres du Club Med, représentant 11,43% du capital ont été reclassés en « titres de participation non consolidés » pour une valeur de € 88 millions (Cf Note 2.A.2)

Note 24. Comptes de tiers actifs et passifs

Note 24.1. Détail des comptes clients entre valeur brute et provision

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Valeurs Brutes	1 472	1 575	1 436
Provisions	(73)	(67)	(54)
Valeurs nettes	1 399	1 508	1 382

Note 24.2. Détails des autres tiers actifs

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
TVA à récupérer	199	207	197
Créances vis à vis d'organismes sociaux	18	9	14
Créances d'impôts et taxes	24	97	79
Autres débiteurs	273	287	298
Charges constatées d'avance	217	194	276
Valeurs brutes des autres tiers actifs	731	794	864
Provisions	(22)	(24)	(22)
Valeurs nettes des autres tiers actifs	709	770	842

Note 24.3. Détails des autres tiers passifs

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
TVA à payer	126	102	116
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	437	497	425
Dettes d'impôts et taxes	144	157	150
Autres créanciers	309	289	281
Produits constatés d'avance	365	415	470
Valeurs des autres tiers passifs	1 381	1 460	1 442

Note 24.4. Echancier des comptes de tiers

En € millions au 30 juin 2006	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Juin 2006	Déc. 2005	Juin 2005
Stocks	63	-	-	63	64	74
Clients	1 344	38	-	1 382	1 508	1 399
TVA à récupérer	148	49	-	197	207	199
Créances de personnel et organismes sociaux	14	-	-	14	9	18
Créances impôts et taxes	39	40	-	79	97	24
Autres débiteurs	284	12	2	298	287	273
ACTIF COURT TERME	1 892	139	2	2 033	2 172	1 987
Fournisseurs et comptes rattachés	627	5	-	632	849	866
TVA à payer	116	-	-	116	102	126
Personnel et organismes sociaux	395	25	5	425	497	437
Dettes autres impôts et taxes	148	2	-	150	157	144
Autres créanciers	277	4	-	281	289	309
PASSIF COURT TERME	1 563	36	5	1 604	1 894	1 882

Note 25. Capital potentiel

Note 25.1. Nombre d'actions potentielles

Au 30 juin 2006, le capital social est composé de 212 172 995 actions. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours du premier semestre 2006 s'établit à 228 278 721.

Par ailleurs, 11 564 555 options de souscription, soit 5,45% du capital, réservées au personnel sont en circulation, mais non exercées au 30 juin 2006 :

- 398 587 options de souscription au prix de € 33,95 (Plan 2)
- 549 675 options de souscription au prix de € 37,00 (Plan 3)
- 744 730 options de souscription (bons d'épargne en actions) au prix de € 43,40 (Plan 4)
- 1 832 000 options de souscription au prix de € 40,58 (Plan 5)
- 3 008 331 options de souscription au prix de € 37,77 (Plan 6)
- 103 951 options de souscription (bons d'épargne en actions) au prix de € 39,10 (Plan 7)
- 147 700 options de souscription au prix de € 31,83 (Plan 8)
- 1 482 500 options de souscription au prix de € 35,68 (Plan 9)
- 88 131 options de souscription (bons d'épargne en actions) au prix de € 33,94 (Plan 10)
- 1 298 950 options de souscription au prix de € 32,42 (Plan 11)
- 1 240 000 options de souscription au prix de € 46,20 (Plan 12)
- 670 000 options de souscription au prix de € 49,10 (Plan 13)

De plus, Accor a émis en 2002 et 2003, 18 719 772 obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pouvant amener à la création de 18 719 772 actions, selon les modalités décrites à la Note 28. Au cours du 1^{er} semestre 2006, 137 401 obligations ont été converties en actions nouvelles et 36 085 obligations ont été échangées contre des actions existantes, ce qui ramène le nombre d'actions pouvant être créées à 9 625 300.

Accor a aussi émis, en mai 2005, 116 279 obligations convertibles en actions nouvelles et 128 205 obligations remboursables en actions nouvelles (OC et ORA) pouvant amener à la création de 24 448 400 actions, selon les modalités décrites en Note 26 et Note 28.

Enfin, au cours du 1^{er} semestre 2006, Accor a lancé un programme de rachat d'actions propres (voir Note 2.D). Dans ce cadre, au 30 juin 2006, 5 714 500 actions avaient été rachetées.

Sur la base d'une conversion totale des actions potentielles présentées ci-dessus, le nombre d'actions en circulation serait de 257 811 250 titres.

Note 25.2. Résultat net dilué par action

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Accor sur les 6 mois (€ 48,43), le nombre moyen d'action totalement dilué en circulation au 30 juin 2006 est de 248 222 685. Le résultat net dilué par action se calcule donc comme suit :

En € millions	2005	Juin 2005	Juin 2006
Résultat net part du Groupe	333	156	241
Retraitement OCEANE (1)	44	20	15
Résultat net part du Groupe retraité	377	176	256
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	214 783	218 034	228 279
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription	1 051	243	2 083
Nombre d'actions résultant de la conversion des obligations convertibles	33 020	33 763	17 861
Nombre moyen d'actions dilué (en milliers)	248 853	252 040	248 223
Résultat net dilué par action	1,51	0,70	1,03

La présentation d'un compte de résultat proforma pour les clôtures de juin 2005 et décembre 2005 n'a aucun impact sur le calcul du résultat net dilué par action.

(1) Le retraitement du résultat net part du groupe se détaille comme suit :

En € millions	2005	Juin 2005	Juin 2006
Annulation des frais financiers relatifs aux OCEANE nets d'impôt	38	16	13
Annulation de la prime de remboursement relatives aux OCEANE nette d'impôt	6	4	2
Total	44	20	15

Les instruments qui pourraient éventuellement dans le futur, diluer le résultat net, mais qui ne sont pas inclus dans le calcul du résultat net dilué par action puisque non dilutifs sur le premier semestre 2006 sont :

- Les 3 415 419 OCEANE émises en avril 2002 au prix de € 166,89 remboursables par tiers selon les modalités présentées en Note 28 ;
- Les 1 240 000 stocks options au prix de € 46,20, échéance du 10 janvier 2010 au 9 janvier 2013 (plan 12);
- Les 670 000 stocks options au prix de € 49,10, échéance du 25 mars 2010 au 24 mars 2013 (plan 13).

Sur cette base, le résultat net dilué par action est le suivant : € 1,03.

Note 25.3. Avantages sur capitaux propres

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Description des principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2006 ainsi que ceux qui ont été annulés ou sont arrivés à expiration au cours de la période sont décrits dans le tableau ci-après :

	Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Période de levée d'option	Nombre de bénéficiaires	Prix d'exercice	Méthode de règlement (cash ou capitaux propres)
Plan 1	7-janv.-1998	8 ans	1 378 950	du 15/07/02 au 7/01/06	228	32,47 €	Capitaux propres
Plan 2	6-janv.-1999	8 ans	581 525	du 6/01/04 au 6/01/07	639	33,95 €	Capitaux propres
Plan 3	30-mars-2000	8 ans	690 125	du 30/03/05 au 30/03/08	809	37,00 €	Capitaux propres
Plan 4	22-déc.-2000	7 ans	757 322	du 22/12/03 au 22/12/07	15 725	43,40 €	Capitaux propres
Plan 5	4-janv.-2001	8 ans	1 957 000	du 4/01/04 au 4/01/09	32	40,58 €	Capitaux propres
Plan 6	8-janv.-2002	8 ans	3 438 840	du 8/01/05 au 8/01/10	2 032	37,77 €	Capitaux propres
Plan 7	12-juil.-2002	7 ans	104 361	du 12/07/05 au 12/07/09	3 890	39,10 €	Capitaux propres
Plan 8	3-janv.-2003	8 ans	148 900	du 4/01/06 au 3/01/11	67	31,83 €	Capitaux propres
Plan 9	7-janv.-2004	8 ans	1 482 900	du 8/01/07 au 7/01/12	1 517	35,68 €	Capitaux propres
Plan 10	9-juil.-2004	8 ans	88 131	du 9/07/07 au 9/07/12	3 390	33,94 €	Capitaux propres
Plan 11	12-janv.-2005	7 ans	1 298 950	du 13/01/09 au 12/01/12	903	32,42 €	Capitaux propres
Plan 12	9-janv.-2006	7 ans	1 240 000	du 10/01/10 au 09/01/13	229	46,20 €	Capitaux propres
Plan 13	24-mars-2006	7 ans	670 000	du 25/03/10 au 24/03/13	780	49,10 €	Capitaux propres

Les mouvements intervenus en 2005 et 2006 sur les plans d'options sur actions sont les suivants :

	31 décembre 2005		30 juin 2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options non exercées au 1er janvier	10 591 554	37,36 €	10 174 625	37,36 €
Options attribuées	1 298 950	32,42 €	1 910 000	47,22 €
Options annulées	(81 600)	39,77 €	-	-
Options exercées	(1 634 279)	33,34 €	(484 320)	37,28 €
Options échues	-	-	(35 750)	32,47 €
Options non exercées à fin de période	10 174 625	37,36 €	11 564 555	39,01 €
Options exerçables à fin de période	7 156 144	38,76 €	6 784 974	38,75 €

Au 30 juin 2006, les plans non exercés sont les suivants :

	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle jusqu'à l'échéance des options
Plan 2	33,95 €	398 587	0,5 an
Plan 3	37,00 €	549 675	1,8 ans
Plan 4	43,40 €	744 730	1,5 ans
Plan 5	40,58 €	1 832 000	2,5 ans
Plan 6	37,77 €	3 008 331	3,5 ans
Plan 7	39,10 €	103 951	3 ans
Plan 8	31,83 €	147 700	4,5 ans
Plan 9	35,68 €	1 482 500	5,5 ans
Plan 10	33,94 €	88 131	6 ans
Plan 11	32,42 €	1 298 950	5,5 ans
Plan 12	46,15 €	1 240 000	6,5 ans
Plan 13	49,10 €	670 000	7 ans

Informations sur la juste valeur des options attribuées

La norme IFRS 2 impose de comptabiliser les plans de stock-options dénoués en actions et octroyés après le 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005.

Six plans ont été octroyés entre 2003 et 2006 et entrent dans le cadre de la norme IFRS 2.

Les justes valeurs ont été déterminées aux dates d'attribution respectives des différents plans à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes.

Les principales données et hypothèses qui ont été utilisées pour réaliser ces évaluations sont les suivantes :

	Plan 8	Plan 9	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Cours du sous-jacent à la date d'attribution	30,50 €	35,18 €	33,71 €	31,64 €	49,80 €	48,30 €
Prix d'exercice	31,83 €	35,68 €	33,94 €	32,42 €	46,20 €	49,10 €
Volatilité attendue (*)	39,58%	39,68%	39,18%	37,64%	35,36%	34,60%
Durée de vie de l'option	8 ans	8 ans	8 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux de rendement sans risque (**)	3,54%	3,44%	3,55%	2,94%	3,13%	3,74%
Juste Valeur des Options (***)	8,91 €	10,52 €	10,07 €	848 €	14,58 €	12,57 €

(*) Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice

(**) Taux de rendement sans risque pondéré en fonction de l'échéancier d'exercice

(***) Juste valeur des options pondérée en fonction de l'échéancier d'exercice

Le taux de dividendes retenu dans le calcul de la juste valeur des options est de 3,03% pour les plans 8, 9,10 et de 3,22% pour les plans 11, 12 et 13.

La maturité des stock-options

Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice de ces plans de stock-options en référence au comportement d'exercice observé sur les plans précédents. L'échéancier retenu est identique pour tous les plans :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans – 10% pour le plan 11
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La méthode retenue par le Groupe pour valoriser ces plans de stocks-options est la méthode de Black & Scholes et la maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

La volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité calculée sur un historique de 8 ans précédant l'octroi des plans et a appliqué une volatilité différente, calculée à la date d'octroi, correspondant à chacune des maturités envisagées par l'échéancier d'exercice.

Charges comptabilisées au titre des avantages sur capitaux propres

La charge totale comptabilisée au titre des avantages sur capitaux propres s'élève à € 7 millions au 30 juin 2006 et € 9 millions au 31 décembre 2005.

Note 26. Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Obligations convertibles (1)	125	104	103
Obligations Remboursables en Actions (2)	433	441	441
Fonds commun de placements et Sicav	-	3	(3)
Swap de taux et de change	(1)	(1)	1
Impact capitaux propres	557	547	542

(1) Les réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers correspondent à la prise en compte de la valeur composante optionnelle « action » incluse dans les OCEANE (voir Note 28). Initialement, cette composante action représentait € 50 millions pour l'OCEANE émise 2002 pour une valeur faciale de € 570 millions et € 75 millions pour l'OCEANE émise en 2003 pour une valeur faciale de € 616 millions. En 2005, 8 920 986 obligations de l'OCEANE 2003 ont été converties. De plus, au cours du 1^{er} semestre 2006, 173 481 obligations de l'OCEANE 2003 et 5 obligations de l'OCEANE 2002 (Voir Note 28) ont été converties.

(2) Ce poste comprend notamment € 433 millions de part « action » liée aux 128 205 obligations remboursables en actions nouvelles Accor émises le 18 mai 2005 au prix de €3 900. Cet emprunt d'un montant nominal de € 500 millions, dont la souscription a été réservée à ColTime SARL, porte intérêt au taux actuariel de 4,5% payable trimestriellement à terme échu. Les obligations seront remboursées en totalité en actions à un ratio de remboursement de 100 actions par obligation le 18 mai 2008. Les porteurs d'obligations pourront demander le remboursement des obligations en actions à compter du 1er janvier 2007 à raison de 100 actions pour 1 obligation. Les parts « action » des obligations émises par le Groupe sont comptabilisées, en respect des normes comptables (voir Note 1.N) du Groupe, en « réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers ».

Note 27. Minoritaires

En € millions	
31 décembre 2004	70
Résultat minoritaire de la période	31
Dividendes versés aux minoritaires	(21)
Différence de conversion	8
Variations de périmètre	7
31 décembre 2005	95
Résultat minoritaire de la période	15
Dividendes versés aux minoritaires	(19)
Différence de conversion	(6)
Variations de périmètre	8
Variation de capitaux propres relatifs à un Groupe d'actifs classés en disponible à la vente	-
30 juin 2006	93

Note 28. Obligations convertibles ou échangeables

Obligations 2002 convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes Accor (voir Note 25)

Le 24 avril 2002, Accor a émis 3 415 424 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) au prix de € 166,89. Cet emprunt d'une valeur nominale de € 570 millions porte un intérêt de 1%, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année.

Les obligations sont amorties par remboursement d'un tiers de la valeur nominale initiale de chaque obligation :

- le 1^{er} janvier 2005 à un prix de remboursement de € 58,86 soit 105,81% de la fraction de la valeur nominale des obligations appelée à être amortie à cette date ;
- le 1^{er} janvier 2006 à un prix de remboursement de € 60,14 soit 108,11% de la fraction de la valeur nominale des obligations appelée à être amortie à cette date ;
- le 1^{er} janvier 2007 à un prix de remboursement de € 61,47 soit 110,50% de la fraction de la valeur nominale des obligations appelée à être amortie à cette date.

Chacun de ces prix de remboursement se décompose en un remboursement du tiers de la valeur nominale de l'obligation et d'une prime de remboursement assurant au souscripteur initial de l'obligation un taux de rendement actuariel annuel égal à 3,125%.

Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions, depuis le 3 mai 2002 selon les modalités suivantes :

- du 3 mai 2002 au septième jour ouvré qui précède le 1er janvier 2005, à raison de 3 actions Accor par obligation convertible éligible à la conversion;
- du jour suivant le septième jour ouvré qui précède le 1er janvier 2005 au septième jour ouvré qui précède le 1er janvier 2006, à raison de 2 actions Accor par obligation convertible éligible à la conversion ;
- du jour suivant le septième jour ouvré qui précède le 1er janvier 2006 au septième jour ouvré qui précède le 1er janvier 2007, à raison de 1 action Accor par obligation convertible.

Le 1er janvier 2005, la première tranche a été remboursée pour un montant total de € 201 millions soit € 58,86 par obligation. Le 1^{er} janvier 2006, la deuxième tranche a été remboursée pour un montant de € 205 millions soit € 60,14 par obligation.

En 2006, 5 obligations ont été converties en actions nouvelles. Au 30 juin 2006, il existe 3 415 419 obligations en circulation.

Obligations 2003 convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes Accor (voir Note 25)

Le 24 octobre 2003, Accor a émis 15 304 348 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) au prix de € 40,25. Cet emprunt d'une valeur nominale de € 616 millions porte un intérêt de 1,75%, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année.

Les obligations seront remboursées en totalité au pair soit € 40,25 par obligation le 1^{er} janvier 2008.

Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions à compter du 24 octobre 2003 à raison de 1 action pour 1 obligation.

Accor dispose par ailleurs d'une option d'amortissement anticipé permettant la conversion à compter du 1er février 2005 dès lors que le cours de l'action excède 110% du prix d'émission, soit € 44,27, pendant 20 jours consécutifs.

En 2005, 8 920 986 obligations ont été converties en actions nouvelles amenant une augmentation de capital de € 332 millions. Au 31 décembre 2005, il existait 6 383 362 obligations en circulation.

En 2006, 137 396 obligations ont été converties en actions nouvelles et 36 085 obligations ont été échangées en actions existantes générant une augmentation de capital totale de € 7 millions. Au 30 juin 2006, il existe 6 209 881 obligations en circulation.

Obligations 2005 convertibles en actions nouvelles Accor (voir Note 2.C)

Le 18 mai 2005, Accor a émis 116 279 obligations convertibles en actions nouvelles au prix de € 4 300. Cet emprunt, d'un montant nominal de € 500 millions dont la souscription a été réservée à ColTime SARL, porte intérêt au taux actuariel annuel de 3,25%, payable trimestriellement à terme échu.

Les obligations seront remboursées en totalité au pair soit € 4 300 par obligation, le 18 mai 2010.

Les porteurs d'obligations pourront demander la conversion des obligations en actions à compter du 1er janvier 2007 à raison de 100 actions pour une obligation.

Note 29. Analyse des dettes financières par devises et échéances

Note 29.A Dettes financières brutes

Au 30 juin 2006, la décomposition de la dette brute après opérations de couverture est la suivante :

En € millions	Jun 2005	Taux effectif Jun 2005 %	Déc. 2005	Taux effectif 2005 %	Jun 2006	Taux effectif Jun 2006 %
EUR	2 879	4,30	2 311	4,50	1 976	4,36
USD	578	5,83	560	5,07	490	5,79
AUD	124	6,71	116	6,62	127	6,76
Autres devises (1)	135	-	137	5,37	147	6,27
Dette brute	3 716	4,73	3 124	4,72	2 740	4,83
Engagements crédit-bail (long terme et court terme)	412	-	388	-	297	-
Engagements d'achat	105	-	119	-	41	-
Revalorisation passifs financiers	31	-	12	-	1	-
Dérivés passif	35	-	13	-	3	-
Autres dettes financières court terme et banques	208	-	189	-	255	-
Total dettes financières brutes	4 507	-	3 845	-	3 337	-

(1) dont en CHF l'équivalent de € 56 millions, en JPY l'équivalent de € 23 millions, en BRL l'équivalent de € 22 millions au 30 juin 2006.

Au 30 juin 2006, le montant des dérivés actifs affectés à la dette financière s'élève à € 47 millions.

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Dettes financières non courantes (long terme)	3 492	1 873	1 479
Dettes financières courantes (court terme)	1 015	1 972	1 858
Total dettes financières brutes	4 507	3 845	3 337

Note 29.B Echancier des dettes financières brutes

Au 30 juin 2006, l'échéancier de la dette financière brute est le suivant :

En € millions	Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Année N + 1	1 015	1 972	1 858
Année N + 2	1 630	462	108
Année N + 3	803	929	867
Année N + 4	48	157	260
Année N + 5	664	57	42
Année N + 6	80	68	51
Au-delà	267	200	151
Total dettes financières brutes	4 507	3 845	3 337

Dans cette présentation, tous les comptes de produits dérivés sont classés à court terme. Le détail par échéance des opérations de couverture de taux et de change se trouve dans la Note 29.E sur les « Instruments financiers ».

Au 30 juin 2006, Accor bénéficie de lignes de crédit confirmées à plus d'un an, non utilisées, pour un montant de € 2 127 millions ayant des échéances variant entre août 2007 et octobre 2009. Les crédits à court terme, que le Groupe a l'intention de renouveler, sont reclassés en dettes financières à long terme pour un montant de € 33 millions. Après reclassement, le montant des lignes de crédit confirmées long terme non utilisées est de € 2 094 millions.

Note 29.C Dette brute avant et après opérations de couverture

Au 30 juin 2006, la dette brute du Groupe hors opérations de couverture se décompose comme suit :

En € millions	Taux Fixe			Taux variable			Dette totale		
	Montant	Taux d'intérêt	% TF	Montant	Taux d'intérêt	% TV	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 191	5,16%	90%	245	3,64%	10%	2 436	5,01%	89%
USD	-	0,00%	0%	185	5,41%	100%	185	5,41%	7%
AUD	4	7,08%	17%	16	6,57%	83%	20	6,66%	1%
Autres devises	53	3,95%	54%	46	9,31%	46%	99	6,43%	3%
Dette brute totale	2 248	5,13%	82%	492	4,93%	18%	2 740	5,10%	100%

Après opérations de couverture de change et de taux d'intérêt, la dette brute au 30 juin 2006 se répartit de la manière suivante :

En € millions	Taux Fixe			Taux variable			Dette totale		
	Montant	Taux d'intérêt	% TF	Montant	Taux d'intérêt	% TV	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 074	4,57%	54%	902	4,12%	46%	1 976	4,36%	72%
USD	157	5,08%	32%	333	6,12%	68%	490	5,79%	18%
AUD	4	7,08%	3%	123	6,75%	97%	127	6,76%	5%
Autres devises	53	3,95%	36%	94	7,59%	64%	147	6,27%	5%
Dette brute totale	1 288	4,61%	47%	1 452	5,03%	53%	2 740	4,83%	100%

Note 29.D Répartition taux fixe / taux variable de la dette brute (après opérations de couverture)

En € millions	Dette à Taux Fixe (*)			Dette à Taux Variable			Dette Totale	
	Montant	Taux	Part fixe	Montant	Taux	Part variable	Montant	Taux
Juin 2005	2 154	5,31%	58%	1 562	3,93%	42%	3 716	4,73%
Décembre 2005	1 698	4,97%	54%	1 426	4,41%	46%	3 124	4,72%
Juin 2006	1 288	4,61%	47%	1 452	5,03%	53%	2 740	4,83%

(*) On entend par dette à taux fixe la dette dont le taux d'intérêt a été fixé à l'origine de l'opération pour une période supérieure à un an. Il est précisé que sont regroupées dans cet ensemble les dettes émises à taux fixe et les dettes émises à taux variable faisant l'objet d'une couverture à taux fixe à plus d'un an.

Au 30 juin 2006, la dette à taux fixe est principalement libellée en EUR (83%) et en USD (12%), la dette à taux variable est principalement libellée en EUR (62%), en USD (23%) et en AUD (8%).

Il est précisé qu'il n'existe aucune clause de remboursement anticipé qui serait déclenchée suite à une détérioration de notation (« rating trigger »). En revanche, des clauses de remboursement anticipé peuvent être déclenchées si le ratio de résultat brut d'exploitation sur résultat financier retraité (c'est-à-dire auquel est rajouté 1/3 de la charge annuelle des loyers) est inférieur ou égal à 3,8.

Ces clauses portent uniquement sur des lignes de crédit confirmées à long terme qui, au 30 juin 2006, sont utilisées à hauteur de € 157 millions.

Sur la dette brute de € 2 740 millions dans les comptes au 30 juin 2006, € 157 millions sont soumis contractuellement à de telles clauses de remboursement.

Par ailleurs, aucune clause de défaut croisé (« cross default »), par laquelle le défaut sur une dette peut entraîner le défaut sur une autre dette, ne figure dans les contrats de financement négociés par Accor. Seules des clauses d'exigibilité croisée (« cross acceleration ») existent pour des dettes d'une durée au moins égale à trois ans, étant entendu que ces clauses ne peuvent être actionnées que si l'exigibilité croisée porte sur des dettes financières de même nature et sur un montant significatif.

Note 29.E Instruments financiers

Au 30 juin 2006, la valeur nominale répartie par échéance et la valeur de marché (juste valeur) enregistrée dans les comptes des instruments de couverture de change sont les suivantes :

Ventes à terme et swaps de change En € millions	2006	2007	30 juin 2006 Valeur nominale	30 juin 2006 Ecart entre juste valeur et valeur nominale
USD	321	-	321	(7)
AUD	107	-	107	1
Autres	56	-	56	2
Volume opérations de ventes à terme	484	-	484	(4)

Achats à terme et swaps de change En € millions	2006	2007	30 juin 2006 Valeur nominale	30 juin 2006 Juste valeur
GBP	168	-	168	1
SEK	60	16	76	(1)
Autres	79	-	79	6
Volume opérations d'achats à terme	307	16	323	6

Total opérations de couverture de change	791	16	807	2
---	------------	-----------	------------	----------

Pour chaque devise, la « Valeur Nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La « Juste Valeur » est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessus sont des opérations de couverture. Au 30 juin 2006, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un passif de € 2 millions.

Au 30 juin 2006, la valeur notionnelle répartie par échéance et la valeur de marché (juste valeur) enregistrée dans les comptes des instruments de couverture de taux d'intérêt sont les suivantes :

En € millions	2006	2007	2008	2009	2010	au-delà	30 juin 2006 Valeur notionnelle	30 juin 2006 Ecart entre juste valeur et valeur nominale
EUR : Swaps payeurs de taux variable	1 200	-	-	-	-	-	1 200	(41)
EUR : Swaps payeurs de taux fixe et caps	1	29	7	42	-	3	82	-
USD : Swaps payeurs de taux fixe	-	-	-	-	-	157	157	(5)
GBP : Swaps payeurs de taux variable	-	7	-	-	-	-	7	-
Volume opérations de couverture de taux	1 201	36	7	42	-	160	1 446	(46)

La « Valeur Notionnelle » indique le volume sur lequel porte la couverture de taux d'intérêt. La « Juste Valeur » représente le montant à payer ou à recevoir en cas de dénouement de ces opérations sur le marché.

Toutes les opérations de taux effectuées par le Groupe et listées ci-dessus sont des opérations de couverture. Au 30 juin 2006, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de taux représente un actif de € 46 millions. Parmi ces 46 millions, les opérations qualifiées de "couverture de juste valeur" représentent un actif de € 41 millions et les opérations qualifiées de "couverture de flux de trésorerie" un actif de € 5 millions.

Au 30 juin 2006, la valeur au bilan et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

En € millions		30 juin 2006 Valeur au bilan	30 juin 2006 Juste valeur
PASSIFS FINANCIERS :		3 337	3 388
Obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions Accor	(1)	979	1 028
Autres Obligations	(1)	1 201	1 203
Dette bancaire		555	555
Endettement en Crédit Bail		297	297
Autres dettes		302	302
Dérivés de taux	(2)	1	1
Dérivés de change	(2)	2	2
ACTIFS FINANCIERS COURANTS :		(2 089)	(2 089)
Titres de placement	(3)	(1 709)	(1 709)
Disponibilités		(246)	(246)
Autres		(87)	(87)
Dérivés de taux	(2)	(47)	(47)
Dérivés de change	(2)	-	-
DETTE NETTE		1 248	1 299

(1) Pour les obligations cotées, la juste valeur correspond à la valeur de marché publiée à la date de clôture. Pour les obligations non cotées (opérations Colony, cf Notes 26 & 28), la juste valeur est calculée de la façon suivante :

- Pour l'Obligation Convertible émise en 2005 (juste valeur de € 493 millions, valeur au bilan € 497 millions), la juste valeur correspond au montant émis ajusté du montant actualisé des flux futurs ;
- Pour l'ORA émise en 2005 (juste valeur de € 40 millions, valeur au bilan de la composante dette € 40 millions et composante action comptabilisée en capitaux propres pour € 433 millions, voir Note 26), la juste valeur de la composante dette est calculée en actualisant les coupons futurs effectivement dus à l'investisseur.

La juste valeur des obligations n'intègre pas les intérêts courus, qui sont inclus dans le poste « Autres dettes ».

(2) Pour les instruments dérivés, la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

L'impact d'une variation instantanée de 50 points de base des courbes de taux d'intérêt sur la valeur de marché des dettes obligataires à taux fixe du Groupe, et des opérations de couverture USD à taux fixe est estimé à € 10 millions. Au 30 juin 2006, les dettes à taux fixes concernées sont les dettes obligataires à taux fixe convertibles ou remboursables en actions Accor. Cette variation, donnée à titre d'information, n'a pas d'impact sur le bilan d'Accor.

(3) Le détail des titres de placement est le suivant :

En € millions		30 juin 2006 Valeur au bilan	30 juin 2006 Juste valeur
Obligations et titres de créances négociables	(a)	(113)	(113)
Placements monétaires	(b)	(326)	(326)
Sicav et Fonds Communs de Placement à moins de 3 mois(*)	(c)	(1 195)	(1 195)
Sicav et Fonds Communs de Placement à plus de 3 mois(*)	(c)	(72)	(72)
Autres		(3)	(3)
Total des titres de placement		(1 709)	(1 709)

(*) La juste valeur des Sicav et FCP correspond à leur valeur liquidative.

- (a) Actifs détenus jusqu'à l'échéance
(b) Prêts et créances émis par le Groupe
(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Note 30. Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Obligations convertibles échangeables long terme	1 317	1 001	774
Autres dettes long terme	1 796	520	442
Endettement de crédit-bail long terme	379	352	263
Dettes financières court terme	944	1 915	1 731
Banques	36	44	124
Dérivés Passif	35	13	3
Dettes Financières	4 507	3 845	3 337
Prêts à court terme	(47)	(39)	(41)
Titres de placement (1)	(2 072)	(2 059)	(1 709)
Disponibilités	(327)	(264)	(246)
Dérivés Actif	(84)	(40)	(47)
Créances sur cessions d'actifs à court terme	(13)	(23)	(46)
Actifs financiers courants (2)	(2 543)	(2 425)	(2 089)
Dette nette	1 964	1 420	1 248

(1) Voir Note 29.E

(2) Y compris € 369 millions liés à l'activité titres de service. Pour mémoire, le montant au 31 décembre 2005 s'élevait à € 505 millions.

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Dette nette début de période	2 244	2 244	1 420
Variation des dettes long terme	330	(90)	(118)
Variation des dettes à court terme	30	(178)	(467)
Variation de trésorerie	(817)	(710)	401
Variation liée à des reclassements avec d'autres postes du bilan	177	154	12
Variation de la période	(280)	(824)	(172)
Dette nette fin de période	1 964	1 420	1 248

Note 31. Actifs et passifs classés en « disponibles à la vente »

En € millions		Jun 2005	Déc. 2005	Jun 2006
Activités non conservées : Carlson Wagonlit Travel (CWT)	(a)			
Ecart d'acquisition		-	-	247
Immobilisations incorporelles		-	-	19
Immobilisations corporelles		-	-	18
Immobilisations financières		-	-	12
Actifs d'impôt différés		-	-	7
Clients		-	-	300
Autres tiers		-	-	27
Prêts à court terme		-	-	2
Actifs financiers courants		-	-	53
Comptes de régularisation actifs		-	-	4
Total actifs classés en "disponibles à la vente"		-	-	689
Dettes long terme		-	-	28
Provision pour risques et charges à caractère non courant		-	-	16
Fournisseurs		-	-	272
Autres tiers		-	-	75
Provision pour risques et charges à caractère courant		-	-	22
Dettes financières		-	-	24
Comptes de régularisation passifs		-	-	6
Total passifs classés en "disponibles à la vente"		-	-	443
Actifs non courants				
Hôtels à céder à Foncière des Murs en France et en Belgique	(b)	-	251	26
Hôtels à céder à divers investisseurs (France)	(c)	-	-	36
Hôtels à céder aux Etats-Unis	(d)	-	9	31
Hôtels à céder au Royaume Uni		-	-	17
Hôtels à céder à Gem B / Whitehall (Etats-Unis)	(e)	-	-	66
Hôtels à céder en Allemagne	(f)	-	-	17
Total actifs non courants classés en "disponibles à la vente"		-	260	193
Total Actifs classés en "disponibles à la vente"		-	260	882
Total Passifs classés en "disponibles à la vente"		-	-	443

(a) Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille de métiers, Accor a annoncé le 27 avril dernier la signature d'un accord visant à céder pour \$ 465 millions la totalité de sa participation de 50% dans Carlson Wagonlit Travel (CWT). La cession a été juridiquement réalisée au cours du 2^{ème} semestre 2006 mais un accord ferme, sujet uniquement à autorisation des Autorités de concurrence, a été signé en Avril 2006.

Carlson Wagonlit Travel représentait une ligne d'activité principale pour Accor puisqu'il faisait l'objet d'un secteur distinct dans le cadre de la présentation de ses résultats sectoriels. Dans ce cadre, CWT a été considéré comme « une activité non conservée » et a été traité à cette clôture conformément aux principes de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » :

- l'ensemble des actifs courants et non courants de CWT a été reclassé en « Actifs disponibles à la vente » ;
- l'ensemble des passifs (hors capitaux propres) a été reclassé en « Passifs relatifs aux Actifs disponibles à la vente » ;
- le résultat de la période de CWT a été reclassé en « Résultat net des activités non conservées » (cf. Note 17).

(b) Au 31 décembre 2005, dans le cadre de sa politique de gestion d'actifs telle que décrite en Note 2.B.2, le Groupe était en négociation avancée pour la cession à Foncière des Murs de 76 hôtels (64 unités en France et 12 unités en Belgique). Dans le cadre de la norme IFRS 5, ces actifs avaient été reclassés pour leur valeur nette comptable (€ 251 millions) au 31 décembre 2005 en « actifs disponibles à la vente ». Aucune perte de valeur n'avait été constatée.

Au cours du 1^{er} semestre 2006, 68 unités ont été juridiquement cédées, les 8 autres devant l'être au cours du 2^{ème} semestre 2006. De ce fait, les 8 unités (6 en France et 2 en Belgique) sont encore comptabilisées en « actifs disponibles à la vente » au 30 juin 2006 pour une valeur nette comptable de € 26 millions.

(c) Au 30 juin 2006, Accor est engagé dans la cession de 5 hôtels dont le Novotel Montparnasse. L'ensemble des hôtels a par conséquent été reclassé en « Actifs disponibles à la vente » pour leur valeur nette comptable (dont € 32 millions pour le Novotel Montparnasse). Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

(d) Au 31 décembre 2005, Accor avait prévu de céder courant 2006, 2 Red Roof In, 7 Motel 6 ainsi que deux terrains. Le processus de vente étant engagé préalablement à la clôture, ces actifs ont été reclassés à la clôture du 31 décembre 2005 en « actifs disponibles à la vente » pour un montant de € 9 millions. Ce montant de € 9 millions tenait compte d'une provision pour dépréciation de € 0,8 million déterminée suite à une évaluation externe effectuée par

expert indépendant ramenant ainsi la valeur des actifs au minimum de leur juste valeur ou de leur valeur nette comptable. Au 30 juin 2006, l'ensemble de ces hôtels a été cédé.

Au 30 juin 2006, les € 31 millions d'actifs disponibles à la vente comprennent les valeurs nettes comptables du Sofitel Houston (€ 18 millions), de 8 Red Roof et de 11 Motel 6 que Accor a prévu de céder au cours du 2^{ème} semestre 2006. Aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée sur ces hôtels.

(e) Dans le cadre de la cession des 6 Sofitel aux Etats-Unis avec maintien d'un contrat de management (voir Note 2.B.1), le Sofitel Los Angeles fait l'objet d'un transfert différé du fait de travaux à terminer. Dans ce cadre, le Sofitel Los Angeles, d'une valeur de € 66 millions correspondant à sa valeur nette comptable a été classé en « Actifs disponibles à la vente » au 30 juin 2006.

(f) Au 30 juin 2006, Accor a engagé la cession de 8 hôtels en Allemagne. La totalité de ces hôtels a été reclassée en « Actifs disponibles à la vente » pour leur valeur nette comptable et aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Note 32. Provisions pour risques et charges

La variation du poste des provisions pour risques et charges à caractère non courant, entre le 31 décembre 2005 et le 30 juin 2006, est constituée des éléments suivants :

En € millions	31 déc. 2005	Impact capitaux propres (*)	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre (*)	30 juin 2006
- Provisions pour retraites	152	(1)	12	(7)	(1)	-	(15)	140
- Provisions pour primes de fidélité	18	-	1	-	-	-	(1)	18
- Provisions pour litiges et autres	1	-	-	-	-	-	-	1
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	171	(1)	13	(7)	(1)	-	(16)	159

(*) voir Note 32.C

La variation du poste des provisions pour risques et charges à caractère courant, entre le 31 décembre 2005 et le 30 juin 2006, est constituée des éléments suivants :

En € millions	31 déc. 2005	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	30 juin 2006
- Provisions fiscales	9	-	-	-	(1)	-	(3)	5
- Provisions pour restructurations	33	-	12	(22)	-	-	(7)	16
- Provisions pour litiges et autres	161	-	41	(19)	(9)	(2)	(16)	156
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	203	-	53	(41)	(10)	(2)	(26)	177

Au 30 juin 2006, le poste « provisions pour litiges et autres » à caractère courant comprend :

- une provision pour divers sinistres déclarés pour € 19 millions ;
- des provisions dont le montant unitaire est inférieur à € 10 millions ;
- des provisions pour risques principalement liés à l'Allemagne pour € 49 millions ;
- une provision de € 14 millions relative à des coûts de résiliation anticipée de 6 contrats de location fortement déficitaires au Danemark.

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de l'exercice (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Résultat d'exploitation	(3)	(11)	7
Résultat financier	1	(3)	-
Provision sur patrimoine hôtelier	(5)	44	18
Provisions sur autres actifs et restructuration	4	18	(17)
Impôts différés	1	-	(1)
TOTAL	(2)	48	7

Provisions pour retraites

A. DESCRIPTION DES REGIMES

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie, participation aux bénéfiques), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions, frais médicaux des retraités).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes des différentes entités du groupe, qui les accordent. Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies - defined contribution plans).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement pré-financés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé (DBO : Defined Benefit Obligation) est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, d'augmentation de salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière en France :
 - o Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite.
 - o Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an en novembre de chaque année.
 - o Le montant calculé reste en provision au bilan.
- les indemnités de cessation de service en Italie :
 - o Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite, de son départ volontaire ou de son licenciement.
 - o Le montant calculé reste en provision au bilan.
- les régimes de retraite: les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent au Pays-Bas (24,6% de l'obligation) et au Royaume Uni (13,2% de l'obligation). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont pré-financés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.

B. HYPOTHESES ACTUARIELLES

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme fournis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

	France	Europe Hors France					Structures Mondiales	Autres
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans	60-65 ans	65 ans	55-67 ans
Evolution des salaires	3,0%	2,0%	2,5%	1,5%	3,3%	3,3%	3,0%	2%-8%
Taux de charges salariales	45%	23%	13%	22%	36%	29%	45%	9%-45%
Taux d'actualisation	4,0%	4,0%	5,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4% - 7,9%
Taux de rendement attendu des actifs 2006	4,5%	5,0%	6,4%	4,0%	4,8%	N/A	4,5%	N/A
Taux de rendement attendu des actifs 2007	4,5%	4,4%	6,0%	4,0%	4,8%	N/A	4,5%	N/A

Les hypothèses de rendement long terme attendu sur les actifs et les taux d'actualisation retenus pour l'estimation des obligations du Groupe ont été définis à partir de recommandations d'experts indépendants.

C. SYNTHÈSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI AU 30 JUIN 2006

La méthode utilisée par le Groupe est la méthode des unités de crédit projetées.

En € millions	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	109	-	109
Juste valeur des actifs des régimes	(61)	-	(61)
Excédent des obligations/(actifs) des régimes financés	48	-	48
Valeur actualisée des obligations non financées	-	92	92
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Valeur nette au bilan	48	92	140

(*) Dont indemnités de départ à la retraite

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

En € millions	2006									2005	2005
	France	Europe hors France					Structures Mondiales	Autres	Total	Publié	Proforma
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie				Total	Total
Dette actuarielle à l'ouverture	29	58	31	8	10	48	43	9	235	200	N/A
Dette actuarielle à l'ouverture hors CWT	26	40	14	7	7	48	42	9	194	N/A	166
Coût des services rendus dans l'année	1	1	0	0	0	4	1	0	7	15	14
Effet de l'actualisation	1	1	0	0	0	1	1	0	4	11	9
Cotisations employés	-	-	-	-	0	-	-	-	0	1	1
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Réduction/Liquidation de régime	(0)	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)	(9)	(9)
Acquisition (Business Combinaison)	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(3)	(3)
Prestations versées	(0)	(0)	-	(0)	(0)	(4)	(0)	(0)	(5)	(14)	(13)
(Gains)/Pertes actuarielles	0	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	33	28
Effet de change	-	-	(0)	-	-	-	-	(0)	(0)	1	0
Autres	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-
Dette actuarielle à la clôture	27	42	13	8	10	49	44	9	201	235	194

En € millions	2006									2005	2005
	France	Europe hors France					Structures Mondiales	Autres	Total	Total	Total
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie				Total	Total
Juste valeur des actifs à l'ouverture	2	44	23	1	4	-	10	-	83	62	N/A
Juste valeur des actifs à l'ouverture hors CWT	2	31	9	1	4	-	10	-	56	N/A	39
Rendement réel des fonds	-	1	0	0	0	-	0	-	1	7	3
Cotisations employeurs	-	1	-	-	0	-	-	-	2	15	14
Cotisations employés	-	-	-	-	0	-	-	-	0	1	1
Prestations versées	-	(0)	-	-	(0)	-	-	-	(0)	(2)	(2)
Effet de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Acquisition (Business Combinaison)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-
Juste valeur des actifs à la clôture	2	33	9	1	5	-	10	-	61	83	56

En € millions	2006									2005	2005
	France	Europe hors France					Structures Mondiales	Autres	Total	Total	Total
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie				Total	Total
Situation Financière à l'ouverture	27	14	8	7	6	48	33	9	152	138	N/A
Situation Financière à l'ouverture hors CWT	25	9	5	6	4	48	32	9	137	N/A	126
Situation Financière à la clôture	26	9	4	6	4	49	33	9	140	152	137

En € millions	2006									2005	2005
	France	Europe hors France					Structures Mondiales	Autres	Total	Total	Total
		Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Italie				Total	Total
Coût des services rendus dans l'année	1	1	0	0	0	4	1	0	7	15	14
Effet de l'actualisation	1	1	0	0	0	1	1	0	4	11	9
Rendement attendu des actifs du régime	-	(1)	(0)	(0)	(0)	-	(0)	-	(1)	(3)	(2)
Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5
(Gains)/pertes liés à la Réduction/Liquidation de régime	(0)	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)	(6)	(6)
Autres	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-
Charge de l'exercice	2	1	0	0	1	5	1	0	11	22	20
Amortissement des écarts actuariels	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	28	26

Tableau de réconciliation de la provision retraite entre le 31 décembre 2005 et le 30 juin 2006

En € millions	Montant
Situation financière au 31/12/2005	152
Coût des services passés non reconnus au 31/12/2005	0
Provision au 31/12/05	152
Charge de l'exercice	11
Versements	(7)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(1)
Variation de périmètre à venir (1)	(14)
Autres (Acquisitions/Variation)	(1)
Provision au 30/06/2006	140

(1) € (14) millions reclassés en passifs destinés à la vente dans le cadre de l'opération Carlson Wagonlit Travel (CWT) (cf. Note 31).

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience

En € millions	Juin 2005	Déc. 2005	Juin 2006
Dette actuarielle			
Gains et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	(2)	-
Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses	-	34	1
Juste valeur des actifs			
Gains et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	(3)	-

Composition des actifs de régime

Composition des actifs	France	Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Structures Mondiales
Actions	15%	10%	75%	0%	0%	15%
Obligations	80%	90%	17%	100%	100%	80%
Autres	5%	0%	8%	0%	0%	5%

A ce jour, la meilleure estimation du Groupe des cotisations à payer sur 2006 est la même que celle de 2005.

A cette provision sur les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, s'ajoute une provision sur les autres avantages à long terme attribués pendant la durée active d'un montant de € 18 millions (€ 18 millions au 31 décembre 2005). Les écarts actuariels générés sur l'exercice relatifs à ces autres avantages à long terme sont reconnus en compte de résultat.

Note 33. Réconciliation de marge brute d'autofinancement

En € millions	Déc. 2005	Juin 2005	Juin 2006
Résultat net consolidé, part du Groupe	333	156	241
Part des minoritaires	31	13	16
Amortissements et variation des provisions d'exploitation	416	299	230
Résultats des mises en équivalence nets des dividendes reçus	(2)	5	(1)
Impôts différés	(76)	(13)	(14)
Variation des provisions financières et sur gestion du patrimoine	214	44	58
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	916	504	530
(Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs	(119)	(113)	(144)
(Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration et impôt exceptionnel)	138	11	76
MBA D'EXPLOITATION COURANTE	935	402	462

Note 34. Variation de BFR, titres de service à rembourser et fonds réservés

En € millions	Déc. 2005	Juin 2006	Variation
Stocks	64	63	(1)
Clients	1 508	1 382	(126)
Autres tiers actifs	770	842	72
Fonds réservés titres de services	327	363	36
BFR Actif	2 669	2 650	(19)
Fournisseurs	849	632	(217)
Autres tiers passif	1 460	1 442	(18)
Titres de service à rembourser	1 940	1 915	(25)
BFR passif	4 249	3 989	(260)
BFR net	1 580	1 339	(241)

BFR net au 31 décembre 2005	1 580
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(205)
Eléments de BFR inclus dans les investissements de développement	28
Eléments de BFR inclus dans les cessions	(12)
Différence de conversion	(40)
Reclassements avec les autres postes du bilan	(12)
Variation nette de BFR	(241)
BFR net au 30 juin 2006	1 339

(1) voir tableau de financement

Note 35. Investissement sur actifs existants

Les investissements figurant au poste « Investissements sur actifs existants » sont les dépenses immobilisables relatives au maintien et à l'amélioration de la qualité des actifs détenus par le Groupe au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à l'exploitation normale. Ce poste exclut donc les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées ainsi que la constitution ou construction de nouveaux actifs.

Ce poste se décompose comme suit :

En € millions	Déc. 2005	Juin 2005	Juin 2006
HÔTELLERIE			
- Haut et Milieu de gamme	195	74	70
- Economique	74	25	30
- Economique Etats-Unis	115	41	68
SERVICES	16	6	7
AUTRES ACTIVITES			
Casinos	17	10	7
Restauration	10	4	4
Services à bord des trains	2	1	2
Holding et autres	7	4	2
INVESTISSEMENTS SUR ACTIFS EXISTANTS PROFORMA	436	165	190
Agences de voyage	13	5	8
INVESTISSEMENTS SUR ACTIFS EXISTANTS PUBLIE	449	170	198

Note 36. Investissements de développement

Les investissements de développement recouvrent pour les filiales nouvellement consolidées les actifs immobilisés ainsi que leurs besoins en fonds de roulement selon les principes de la norme IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie ». Ils prennent également en compte la construction de nouveaux actifs.

Détail des investissements de développement relatifs aux actifs disponibles à la vente

Ce poste comprend notamment € 73 millions d'investissements de développement des Sofitel aux USA et € 9 millions d'investissements de développement sur des hôtels en France.

Détail des investissements de développement hors actifs disponibles à la vente

En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays	Structures mondiales (*)	30 juin 2006	30 juin 2005 Proforma	2005 Proforma
HÔTELLERIE	20	44	6	4	30	-	104	112	386
Haut et Milieu de gamme	4	35	3	-	19	-	61	66	307
Économique	16	9	-	4	11	-	40	45	77
Économique États-Unis	-	-	3	-	-	-	3	1	2
SERVICES	2	6	30	-	-	-	38	12	28
AUTRES ACTIVITES	20	-	-	1	-	1	22	32	50
Agences de voyages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casinos	7	-	-	-	-	-	7	31	24
Restauration	2	-	-	-	-	-	2	-	25
Services à bord des trains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Holdings et Autres	11	-	-	1	-	1	13	1	1
Total 30 juin 2006	42	50	36	5	30	1	164		
Total 30 juin 2005 Proforma	43	87	9	9	7	1		156	
Total 31 déc. 2005 Proforma	189	204	24	16	30	1			464

(*) Les investissements de développement qui ne sont pas spécifiques à une zone géographique ont été présentés sous la rubrique « Structures mondiales ».

La variation par rapport aux comptes publiés de € 15 millions en 2005 et € 2 millions au 1er semestre 2005 correspond uniquement aux investissements de développement relatifs à Carlson Wagonlit Travel (CWT).

Note 37. Analyses sectorielles du compte de résultat

En application de la norme IAS 14 « Information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique. En effet, la structure de gestion et les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus, chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Le Groupe a identifié sept secteurs d'activité :

- Le secteur hôtelier qui, grâce à ses enseignes, présentes sur tous les segments du marché et ses 4 086 établissements répartis dans 92 pays se constitue de trois sous segments qui sont :
 - o Les Hôtels Haut et Milieu de Gamme qui regroupent les marques Sofitel, Novotel, Mercure et Suitehôtel,
 - o Les hôtels économiques constitués des marques Formule 1, Etap Hôtel et Ibis,
 - o Les hôtels économiques US qui regroupent les marques Red Roof Inns et Motel 6.
- Le secteur des services qui permet à Accor de jouer un rôle majeur au plan mondial dans l'émission de titres de service.
- Le secteur des agences de voyage, constitué du Groupe Carlson Wagonlit Travel, spécialisé dans la vente de voyages d'affaire et de loisir.
- Le secteur de la restauration qui permet à Accor d'intervenir à la fois dans l'ensemble des métiers de la gastronomie notamment au travers de sa filiale Lenôtre mais aussi dans la restauration collective en Italie avec sa filiale Gemeaz Cusin et au Brésil dans le cadre d'une joint venture avec le groupe Compass.
- Le secteur des casinos, constitué notamment du Groupe Lucien Barrière, spécialisé dans la gestion des casinos.
- Le secteur des services à bord des trains spécialisé dans la vente de prestations de restauration et d'hôtellerie à bord des trains.
- Les autres activités du Groupe incluent notamment Go Voyages et les directions corporate du Groupe.

Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs et des opérations du Groupe.

Note 37.A Eléments du compte de résultat par métier

Les produits sectoriels par métier sont présentés en Note 3. Analyse du Chiffre d'Affaires Opérationnel par métier et par zone géographique.

Le résultat sectoriel par métier est présenté en Note 5 Résultat Brut d'Exploitation par métier et zone géographique, en Note 7. Excédent brut d'exploitation par métier et zone géographique et en Note 9. Résultat d'Exploitation par métier et zone géographique.

Les loyers par métiers sont présentés en Note 6. Loyers Opérationnels.

La quote-part globale de l'entreprise dans le résultat net des coentreprises dont l'essentiel des activités se situe dans un seul secteur est présentée Note 44 Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint.

Note 37.B Eléments du compte de résultat par zone géographique

Compte tenu de l'organisation du Groupe et des différentes évolutions des marchés, nous avons retenu les segments géographiques suivants :

- France
- Europe hors France
- Amérique du Nord
- Amérique latine
- Autres pays (Afrique, Asie / Pacifique)
- Structures mondiales (les informations qui ne sont pas spécifiques à une zone géographique ont été présentées sous la rubrique « Structures mondiales »).

Les produits sectoriels par métier sont présentés en Note 3. Analyse du Chiffre d'Affaires Opérationnel par métier et par zone géographique.

Le résultat sectoriel par métier est présenté en Note 5. Résultat Brut d'Exploitation par métier et zone géographique, en Note 7. Excédent brut d'exploitation par métier et zone géographique et en Note 9. Résultat d'Exploitation par métier et zone géographique.

La quote-part globale de l'entreprise dans le résultat net des coentreprises dont l'essentiel des activités se situe dans un seul secteur est présentée Note 44 Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint.

Note 38. Analyses sectorielles du bilan

Note 38.A - Eléments du bilan par métier

Au 30 juin 2006 En € millions	Hôtellerie	Services	Autres métiers	Eliminations	Total consolidé
Ecarts d'acquisition	1 090	245	289	-	1 624
Immobilisations incorporelles	342	30	17	-	389
Immobilisations corporelles	3 285	29	281	-	3 595
Total immobilisations financières	912	161	879	(1 171)	781
Actif d'impôt différé	184	6	55	-	245
TOTAL ACTIF NON COURANT	5 813	471	1 521	(1 171)	6 634
TOTAL ACTIF COURANT	3 238	2 149	3 011	(3 659)	4 739
Actifs disponibles à la vente	193	-	689	-	882
TOTAL ACTIF	9 244	2 620	5 221	(4 830)	12 255
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	4 098	358	(481)	-	3 975
TOTAL PASSIF NON COURANT	4 661	440	687	-	5 788
TOTAL PASSIF COURANT	4 583	2 180	4 091	(4 830)	6 024
Passifs relatifs aux actifs disponibles à la vente	-	-	443	-	443
TOTAL PASSIF	9 244	2 620	5 221	(4 830)	12 255

Au 30 juin 2006 En € millions	Haut et Milieu de Gamme	Economique	Economique Etats-Unis	Total Hôtels
Ecarts d'acquisition	598	99	393	1 090
Immobilisations incorporelles	49	11	282	342
Immobilisations corporelles	1 485	938	862	3 285
Total immobilisations financières	645	213	54	912
Actif d'impôt différé	83	23	78	184
TOTAL ACTIF NON COURANT	2 860	1 284	1 669	5 813
TOTAL ACTIF COURANT	2 576	507	155	3 238
Actifs disponibles à la vente	153	27	13	193
TOTAL ACTIF	5 589	1 818	1 837	9 244
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	2 416	535	1 147	4 098
TOTAL PASSIF NON COURANT	2 822	668	1 171	4 661
TOTAL PASSIF COURANT	2 767	1 150	666	4 583
Passifs relatifs aux actifs disponibles à la vente	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	5 589	1 818	1 837	9 244

Au 30 juin 2006 En € millions	Agences de voyages	Casinos	Restauration	Services à bord des trains	Holdings & Autres	Total Autres Métiers
Ecarts d'acquisition	-	167	39	8	75	289
Immobilisations incorporelles	-	7	3	-	7	17
Immobilisations corporelles	-	135	45	22	79	281
Total immobilisations financières	-	1	4	-	874	879
Actif d'impôt différé	-	1	2	1	51	55
TOTAL ACTIF NON COURANT	-	311	93	31	1 086	1 521
TOTAL ACTIF COURANT	-	34	173	168	2 636	3 011
Actifs disponibles à la vente	689	-	-	-	-	689
TOTAL ACTIF	689	345	266	199	3 722	5 221
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	246	158	73	82	(1 040)	(481)
TOTAL PASSIF NON COURANT	246	269	110	97	(35)	687
TOTAL PASSIF COURANT	-	76	156	102	3 757	4 091
Passifs relatifs aux actifs disponibles à la vente	443	-	-	-	-	443
TOTAL PASSIF	689	345	266	199	3 722	5 221

Note 38.B - Eléments du bilan par zone géographique

Au 30 juin 2006 En € millions	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique Latine & Caraïbes	Autres pays et structures mondiales	Eliminations	Total consolidé
Ecart d'acquisition	601	233	430	94	266	-	1 624
Immobilisations incorporelles	29	26	284	18	32	-	389
Immobilisations corporelles	1 148	1 030	950	124	343	-	3 595
Total immobilisations financières	597	441	67	7	1 091	(1 422)	781
Actif d'impôt différé	17	42	122	24	40	-	245
TOTAL ACTIF NON COURANT	2 392	1 772	1 853	267	1 772	(1 422)	6 634
TOTAL ACTIF COURANT	2 039	1 777	171	676	2 162	(2 086)	4 739
Actifs disponibles à la vente	56	39	98	-	689	-	882
TOTAL ACTIF	4 487	3 588	2 122	943	4 623	(3 508)	12 255
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	2 391	1 062	1 341	250	(1 069)	-	3 975
TOTAL PASSIF NON COURANT	2 697	1 458	1 377	281	(25)	-	5 788
TOTAL PASSIF COURANT	1 790	2 130	745	662	4 205	(3 508)	6 024
Passifs relatifs aux actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	443	-	443
TOTAL PASSIF	4 487	3 588	2 122	943	4 623	(3 508)	12 255

Note 39. Jetons de présence

Au cours de la période, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2005 s'est élevé à € 338 465.

Note 40. Litiges

Gérance mandat

La réorganisation des réseaux Formule 1 et Etap Hôtel se poursuit en privilégiant le passage au salariat des hôtels, plus de 50% du réseau étant à ce jour exploité en salariat. En outre, plusieurs décisions de justice ont de nouveau confirmé le caractère commercial du contrat de gérance mandat.

Les procédures judiciaires en cours ne sont pas de nature à remettre en cause l'évaluation financière des risques pris en compte dans les comptes consolidés du premier semestre 2006.

Contrôles fiscaux CIWLT

La succursale en France de la Compagnie Internationale des Wagons Lits et du Tourisme (CIWLT), société de droit belge, filiale à 99,43% de Accor SA, a fait l'objet d'une procédure de contrôle fiscal. Au terme de ces vérifications, l'administration fiscale française a considéré que la société CIWLT dispose de son siège de direction en France et non en Belgique.

A ce titre, l'administration fiscale française a intégré dans les résultats taxables en France, le résultat de la société CIWLT. Les redressements d'un montant de € 199 millions, y compris intérêts, consécutifs de cette position sont intégralement contestés par la CIWLT, cette dernière ayant reçu une attestation de l'administration fiscale belge confirmant que le siège effectif de la direction de la société CIWLT se trouve en Belgique. L'administration fiscale française a mis en recouvrement la totalité de ces redressements. Le sursis de paiement a été sollicité lors de chacune des réclamations, moyennant présentation d'une garantie bancaire à hauteur de € 143 millions. La CIWLT a saisi, au titre des exercices 1998 à 2001, le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

Le jugement de la société est qu'il n'existe aucun risque lié à ce redressement fiscal, la société CIWLT relevant de la fiscalité belge.

Autres litiges

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence sensible sur sa situation financière, son activité et/ou son résultat.

Note 41. Engagements hors-bilan au 30 juin 2006

Note 41.1 Engagements donnés hors bilan

L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2006 est le suivant :

En € millions	< 1an	1 à 5 ans	> 5 ans	30 juin. 2006	31 déc. 2005	30 juin. 2005
Engagements diminuant la liquidité des actifs (1)	1	8	9	18	21	27
. Novotel Paris Tour Eiffel	5	-	-	5	6	8
. Groupe Lucien Barrière SAS (2)	-	140	-	140	140	140
. Dorint (3)	105	-	-	105	117	-
. SHPS (Terrain du Sofitel Sèvres)	13	13	-	26	-	-
. Autres engagements d'achat	8	41	-	49	51	77
Engagements d'Achat	131	194	-	325	314	225
. Engagement de travaux Foncière des Murs (Ulysse 1) (4)	29	22	-	51	57	63
. Engagement de travaux Foncière des Murs (Ulysse 2)	-	27	-	27	-	-
. Ibis Santa Coloma Gramanet (Espagne)	-	12	-	12	-	-
. Autres engagement de travaux (5)	13	31	43	87	91	-
Engagement de travaux	42	92	43	177	148	63
Autres garanties données augmentant la dette (6)	25	4	14	43	45	69
Engagements donnés pour l'exploitation des opérations courantes (7)	50	60	256	366	311	231
Passifs éventuels	-	1	-	1	-	-
Total 30 juin 2006	249	359	322	930		
Total 31 décembre 2005	258	447	134		839	
Total 30 juin 2005	67	466	82			615

(1) Les engagements diminuant la dette sont constitués de nantissements et d'hypothèques valorisés sur la base de la valeur nette comptable des actifs concernés.

(2) Dans le cadre des accords signés entre Colony Capital, la famille Barrière Desseigne et Accor, Colony Capital dispose d'une option de vente de sa participation de 15% dans le Groupe Lucien Barrière SAS. Parallèlement, Accor dispose d'une option d'achat de cette même participation.

Colony Capital pourra notifier dans les 30 jours suivant la date de clôture de chacun des exercices de la société Groupe Lucien Barrière SAS clos les 31 octobre 2007, 2008 et 2009 son intention de céder ses titres, objet de la promesse.

Le prix de la participation de 15% dans Groupe Lucien Barrière SAS sera déterminé par des experts indépendants sur la base d'une valorisation de marché. Cette option figure dans les engagements hors bilan au 30 juin 2006 pour un montant de € 140 millions, correspondant à la valorisation lors de la transaction.

(3) Dans le cadre des accords signés entre les différents actionnaires de Dorint, un certain nombre d'actionnaires dispose d'une option de vente de leurs titres. Sur la base d'un exercice de cette option à fin 2009 et compte tenu du business plan, la valeur de l'engagement a été déterminée à € 105 millions.

(4) Dans le cadre de la première transaction avec Foncière des Murs, Accor s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 67 millions (voir Note 2.B.2). Au 30 juin 2006, le Groupe a réalisé € 16 millions de travaux. Une deuxième opération porte sur un engagement de € 27 millions.

(5) Les autres engagements de travaux incluent notamment les dépenses sur les hôtels australiens pour un montant de € 40 millions et des dépenses relatives au Groupe Lucien Barrière pour € 36 millions.

(6) Les garanties données à des tiers dans le cadre d'opérations de financement comprennent notamment un engagement de € 25 millions accordé aux banques finançant le groupe Dorint (voir Note 2.E).

(7) Dans le cadre des engagements donnés pour l'exploitation des opérations courantes, Accor a garanti au propriétaire de quatre Ibis en Pologne le paiement des loyers annuels par Orbis pour un montant total de € 25 millions.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le litige fiscal CIWLT (voir Note 40), l'administration fiscale a mis en recouvrement une partie des redressements pour un montant de € 191 millions. A cet effet, en contrepartie d'un sursis de règlement, Accor a donné une garantie bancaire en août 2004 à l'administration fiscale.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Note 41.2 Engagements reçus hors bilan

L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2006 est le suivant :

En € millions	< 1an	1 à 5 ans	> 5 ans	30 juin 2006	31 déc. 2005	30 juin. 2005
Engagements irrévocables d'achat d'actifs corporels / incorporels reçus	32	-	-	32	7	
Engagements irrévocables d'achat d'actifs financiers reçus	-	146	-	146	141	141
Commandes clients pluriannuelles	-	-	-	-	-	6
Engagements d'achat reçus	32	146	-	178	148	147
Engagements sur garanties actifs/passifs	-	1	1	2	74	72
Clause de retour à meilleure fortune	-	-	-	-	-	-
Autres garanties financières sur dettes	-	4	-	4	-	-
Autres garanties opérationnelles (1)	93	64	-	157	139	4
Autres engagements et garanties reçus	93	69	1	163	213	76
Total 30 juin 2006	125	215	1	341		
Total 31 décembre 2005	118	241	2		361	
Total 30 juin 2005	10	213	-			223

(1) Dans le cadre de la première transaction avec Accor, Foncière des Murs, s'est engagé à financer des travaux de rénovation pour un montant total de € 97 millions (voir Note 2.B.2). Au 30 juin 2006, Foncière des Murs a réalisé € 24 millions de travaux. Dans le cadre de la seconde transaction, elle s'engage à en réaliser € 39 millions.

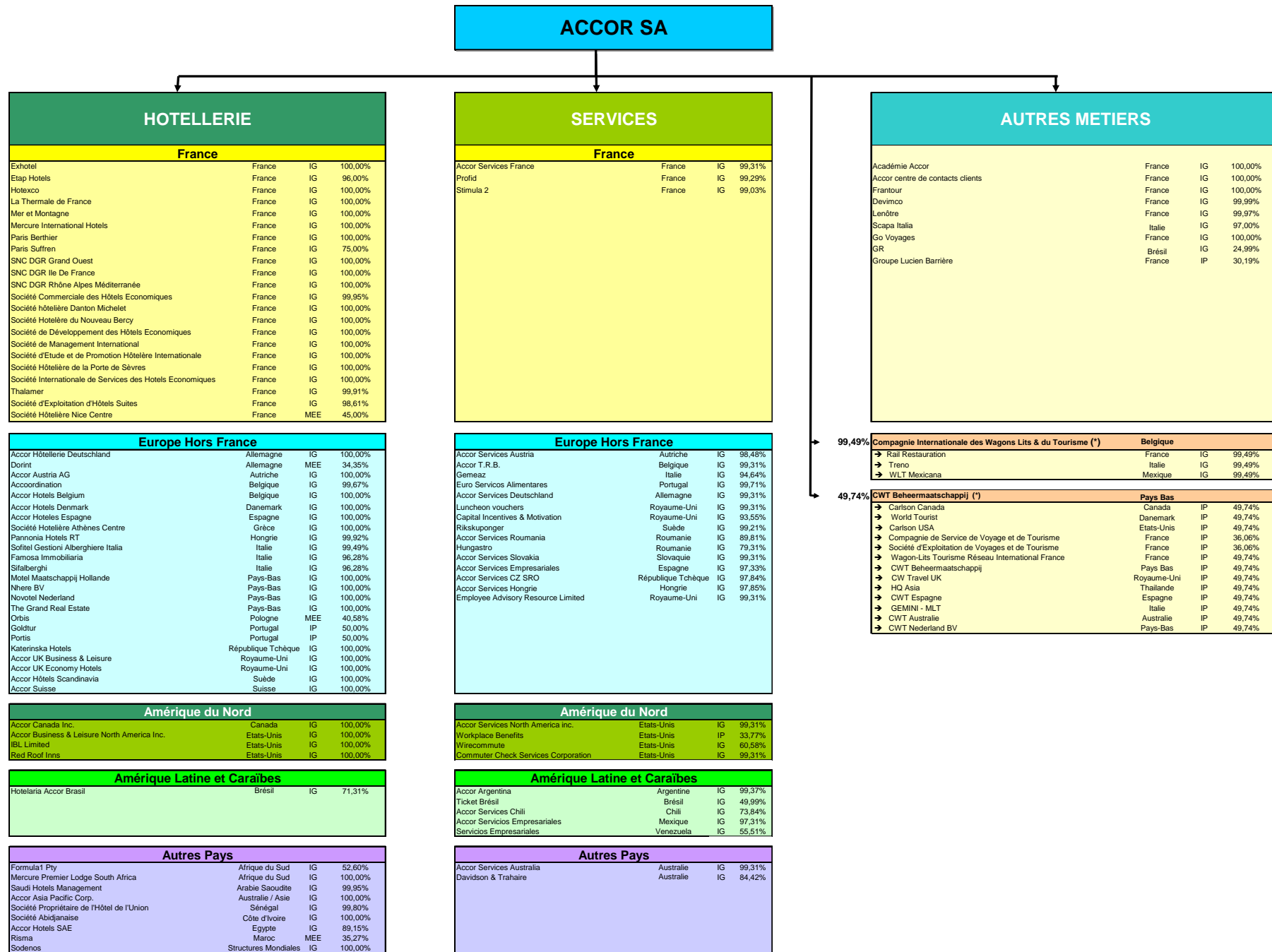
Les options d'achat consenties dans le cadre des contrats de location ne figurent pas dans ce tableau.

Note 42. Résultat net des sociétés intégrées

En € millions	2005 Proforma	Juin 2005 proforma	Juin 2006	Juin 2005 Publié	2005 Publié
RESULTAT AVANT IMPOT ET ELEMENTS NON RECURRENTS	569	206	282	230	603
Annulation des Quote-part dans le résultat net des sociétés Mises En Equivalence	(8)	2	(2)	2	(8)
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT	561	208	280	232	595
Charges de restructuration	(39)	(6)	(17)	(8)	(43)
Dépréciation d'actifs	(107)	(90)	(26)	(90)	(107)
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	73	84	119	83	72
Résultat de la gestion des autres actifs	(38)	23	(25)	23	(37)
Impôts	(117)	(63)	(92)	(69)	(124)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	333	156	239	171	356

Note 43. Principales filiales et participations consolidées au 30 juin 2006

Les principales filiales et participations consolidées représentent 91% du chiffre d'affaires, 93% du résultat brut d'exploitation et 95% du résultat d'exploitation. Les nombreuses autres entités représentent individuellement moins de 0,7% de chacun des agrégats (chiffre d'affaires, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation).



Note 44. Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint

En € millions	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits se rapportant à ces participations	Charges se rapportant à ces participations	Résultat Net*
Casinos France (Groupe Lucien Barrière)	29	136	69	95	150	(145)	5
Time Share Australie	17	31	30	19	33	(36)	(3)
Hôtellerie Portugal	8	57	42	23	10	(12)	(2)
Restauration Collective Bresil	23	9	17	14	97	(95)	2

* Information présentée selon les dispositions de la norme IAS 14 (Information sectorielle)

Les informations présentées ci-dessus sont en quote-part de détention du Groupe. Les informations concernant Carlson Wagonlit Travel (CWT) sont présentées Notes 17 et 31.

Note 45. Evénements post clôture

CARLSON WAGONLIT TRAVEL

Le 8 août 2006, la cession pour \$ 465 millions de la participation de 50% détenue par le Groupe Accor dans Carlson Wagonlit Travel à Carlson Companies et One Equity Partners LLC, annoncée le 27 avril dernier, est devenue effective suite à l'obtention des autorisations requises auprès de diverses autorités de la concurrence. L'impact de la dette est d'environ € 300 millions.

PROGRAMME DE RETOUR AUX ACTIONNAIRES

En date du 6 septembre 2006, Accor avait racheté et annulé 8 869 325 titres pour une valeur totale de € 407 millions (Cf. Note 2.D).

Note 46. Parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes. Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les principales opérations avec les sociétés dans lesquelles le Président du Conseil d'Administration est membre du Conseil d'Administration.

Transactions avec les parties liées

En € Millions	Nature de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes envers les entreprises liées		Provisions sur créances		Engagements hors bilan	
		2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Colony Capital	Prêt long terme	-	-	33	0	-	-	-	-	-	-
	Option de vente des actions GLB à Accor	-	-	-	-	-	-	-	-	140	140
	Emissions obligations	-	-	-	-	1 000	1 000	-	-	-	-

Les informations relatives aux co-entreprises figurent dans la Note 44.

A la date de publication de ce document, les informations présentées ci-dessus n'ont pas évolué.

Note 47. Rémunérations des personnes clés du management

En € millions	30 Juin 2005	30 Juin 2006
Avantages à court terme reçus	3	5
Avantages postérieurs à l'emploi	(1)	1
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	9	-
Paievements sur la base d'actions	1	1
Rémunération globale	12	7

En juin 2005, les rémunérations concernaient les membres du Directoire. En 2006, elles sont relatives au Comité Exécutif qui comprend 13 membres.